

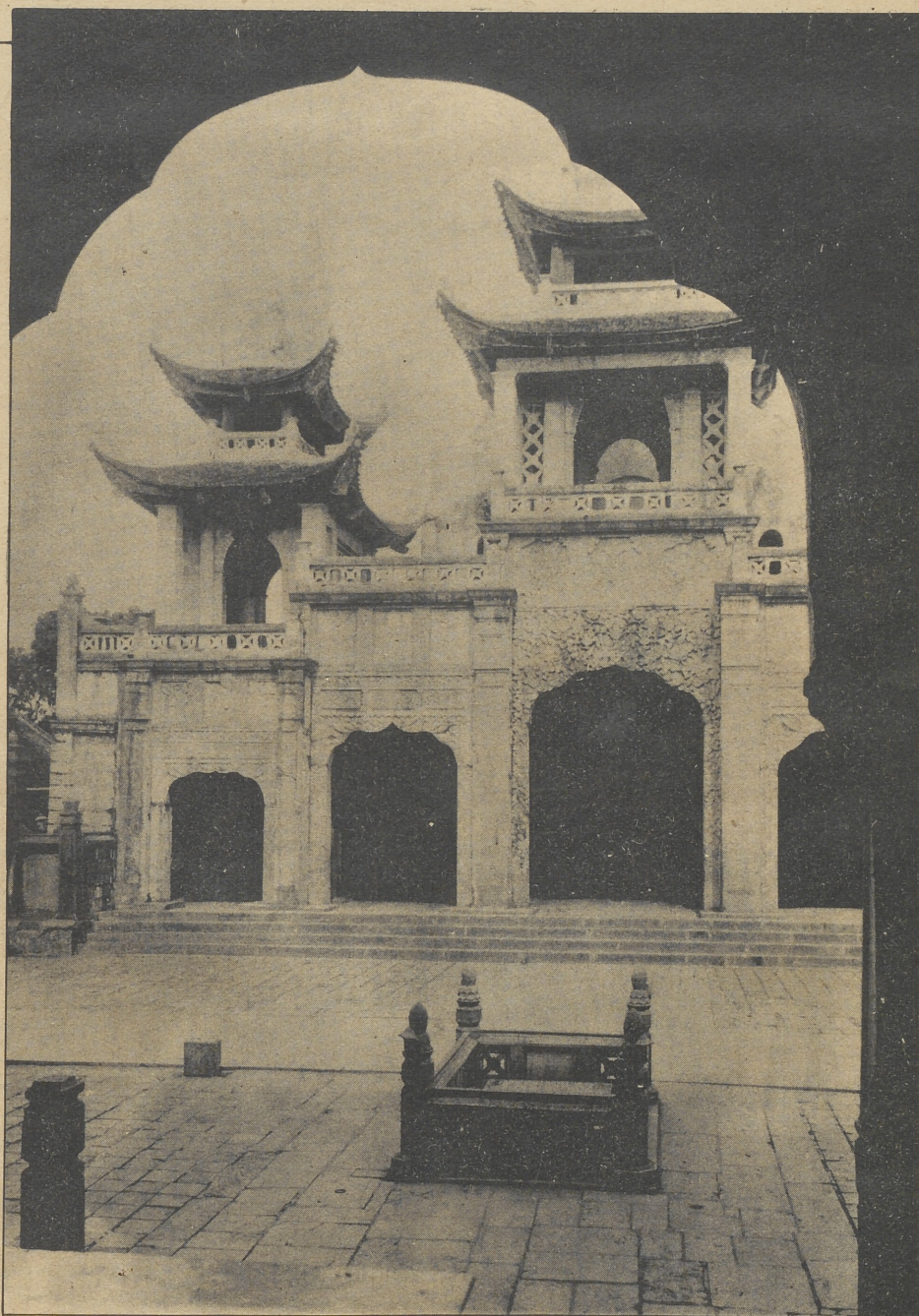
1^{re} Année N° 14

Le N° 0.40

Jeudi 12 Décembre 1940

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



La Cathédrale de Phat-Diem

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** - Six mois **7 \$ 00** - Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** - Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUE, Georges BOIS, Ch.-H. BON-FILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CÉDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, NGUYEN-TIEN-LANG, André LE GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, Madame Marguerite TRI-AIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN. Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
VAN-DUC, 83, rue des Pipes.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tién-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, rue du Maréchal-Joffre.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Cha vassieux.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOP-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

ANNAM

HUÉ

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa huu-Hao.

CAMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
A nos lecteurs	1	Le Sacre de Mgr J.-M. Phung	IX à XI
Le Père Six, Curé et baron de Phat-diêm, par M.-V. LASSALLE	2	Le Gouverneur Général à Namdinh	XII
La Cathédrale de Phat-diêm, par L. DE FOVILLE ..	3	La Chine et le Japon devant la civilisation occidentale (3 ^e leçon), par le R. P. HENRI BERNARD, S. J.	15
Alerte sur le Pacifique (suite et fin), par JEAN DESCHAMPS	5	L'Art cambodgien du point de vue social et économique, par G. GROSLIER	21
Les Vestiges de la domination khmère en territoire thaïlandais, par KAMBUPUTRA	8	La semaine :	
Le Sacre de Mgr J.-M. Phung	10	En Indochine	22
La Cathédrale de Phat-diêm I à III		En France	23
Portrait du Père Six, Constructeur de la Cathédrale de Phat-diêm	IV	En Extrême-Orient	23
Portrait de Mgr J.-B. Tong	V	Dans le Monde	23
Portrait de Mgr J.-M. Phung	VI	La Vie Indochinoise	24
Portrait de Mgr Drapier, Délégué apostolique du Saint-Siège en Indochine	VII	Naissances — Mariages — Décès	27
Les Cérémonies de Phat-diêm	VIII	Pour le dimanche :	
		Les Bonnes Recettes	28
		Mots croisés n° 11	28
		Solution des mots crisés n° 10	28

A NOS LECTEURS

Exceptionnellement ce numéro sera vendu 0 \$ 40.
Nous sommes d'autre part contraints d'avertir nos lecteurs qu'à dater du 1^{er} janvier 1941 le prix des nouveaux abonnements sera porté à 15 \$ 00 l'an, et le prix du numéro à 0 \$ 40.

Ces augmentations nous sont absolument imposées :

- 1° Par l'élévation constante des prix du papier ;
- 2° Par l'accroissement du nombre de pages.

En effet, dans notre premier numéro nous avions promis à nos lecteurs de leur donner chaque semaine 12 pages d'illustrations et 16 pages de texte. En réalité, nous avons toujours dépassé ces chiffres et parfois très largement. L'accueil particulièrement chaleureux qui nous a été fait nous engage à continuer dans cette voie : nous savons que nos lecteurs nous en saurons gré même au prix d'une majoration en somme minime.

Naturellement rien n'est changé au prix des abonnements en cours ou à ceux qui seraient souscrits d'ici le 31 décembre.

D'autre part nous avons l'intention de créer des abonnements spéciaux à prix sensiblement réduit (12 piastres) très exclusivement réservés aux retraités, familles nombreuses, sous-officiers et hommes de troupe, fonctionnaires indigènes à moyennes ou petites soldes.

Nous espérons que nos lecteurs continueront à apprécier notre effort et à nous y encourager par leur nombre.

INDOCHINE.

LE PÈRE SIX, Curé et baron de Phat-Diêm

par M. V. LASSALLE.

Grande et bien curieuse personnalité que celle du Père Six, curé de Phat-diêm, constructeur de la belle cathédrale où se sont déroulées récemment les cérémonies du sacre épiscopal de Mgr J.-M. Phung.

Né en 1825, à une époque des plus troublées, dans une famille catholique du village de My-quan (province de Thanh-hoa), Pierre Huu — c'était le nom qu'il reçut au baptême, son nom de naissance étant Tran-van-Luc — eut une enfance pieuse et laborieuse mais où il n'y avait guère de temps pour l'instruction. Les persécutions religieuses qui troublèrent le Tonkin pendant toute sa jeunesse, loin de l'éloigner du catholicisme, ne firent qu'enflammer sa foi. A l'âge de quinze ans il fut adopté par un prêtre annamite qui l'instruisit afin de lui permettre d'entrer au Petit Séminaire de Vinh-Tri. Pierre Huu avait vingt ans quand il y fut comme élève. Le nouveau séminariste, dont on avait changé le nom pour celui de Pierre Triêm, pour le distinguer d'un homonyme, fut rapidement la tête de sa classe. Il poursuivit ses études dans des conditions pénibles. Les persécutions faisaient rage ; il fallait être sans cesse sur le qui-vive, mais continuer à s'instruire tout en assurant la culture du riz nécessaire à la subsistance des séminaristes. Ayant terminé brillamment ses classes du Petit Séminaire, il y échange son rôle d'élève contre celui de professeur, qu'il conserve cinq ans, toujours sous la menace perpétuelle de la persécution.

En 1855 il entre au Grand Séminaire de Ke-Non. Les années d'études dans cet établissement sont des plus agitées, car les violences antireligieuses ont redoublé. L'Empereur, en 1835, a lancé un nouvel édit de proscription générale contre les chrétiens. Les arrestations et les condamnations se multiplient. En 1858 pourtant Pierre Triêm est ordonné sous-diacre, puis diacre. C'est alors que pour sauver la vie à son évêque, Mgr Jeantet, avec qui il a fui Ke-Non déserté, il se livre à sa place aux autorités mandarinales. On lui fait subir à plusieurs reprises le supplice de la flagellation et, après l'avoir détenu pendant six mois à Hanoi, on l'envoie en exil à Langson.

L'abbé Triêm prit sur les chrétiens, exilés comme lui, un ascendant extraordinaire. C'est alors qu'étant diacre il fut appelé par eux du numéro du diaconat dans la hiérarchie des ordres sacrés, « Maître Six Triêm » et bientôt « Maître Six » puis « Père Six ». Le gouverneur de Langson, frappé par son intelligence, sa probité, son loyalisme, lui confia l'éducation de ses enfants. L'estime dont il jouissait ainsi au

près des autorités mandarinales de Langson lui permit d'aller recevoir en secret la prêtrise et de devenir le véritable pasteur des proscrits.

En 1862 la France traitait avec Tu-Duc, qui s'engageait à garantir aux chrétiens la liberté de leur religion. L'Eglise d'Annam ravagée allait pouvoir se relever de ses ruines. Le Père Six fut l'un des ouvriers de cette résurrection. Nommé curé de Phat-diêm en 1865, il trouva cette paroisse dans un état lamentable. La misère y régnait, et bien souvent la faim. Partout des marécages, de joncs, des roseaux. Ni digues, ni canaux. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et entreprit avec l'énergie et la patience dont il avait toujours fait preuve l'organisation spirituelle et matérielle de sa paroisse. Ainsi que l'écrivait Lyautey dans ses *Lettres du Tonkin*, « la vraie, la grande œuvre du Père Six, c'est la conquête de la mer en trente ans de 10 kilomètres de sol colmaté, transformé en superbes rizières ».

En même temps et pendant que par son apostolat le nombre de ses chrétiens augmentait notablement pour sa joie, comme distraction si l'on peut dire il construisit ce remarquable ensemble architectural que représentent la cathédrale de Phat-diêm et les quatre chapelles qui l'entourent.

Le rôle politique actif qu'il fut également amené à jouer ne constitue pas l'un des aspects les moins curieux de sa vie. C'est précisément à l'époque des deux expéditions françaises du Tonkin que la Cour de Hué, à plusieurs reprises fit appel à lui.

En 1873 il est envoyé à Hanoi, où Francis Garnier a débarqué pour faire observer les clauses des traités signés avec l'Annam. On sait que la mort de Francis Garnier amena par contre-coup, de la part des mandarins, des représailles terribles contre les chrétiens. Le Père Six rentre en hâte à Phat-Diêm pour défendre sa chrétienté. Grâce à son habileté et au respect dont son nom est entouré il réussit à garantir ses disciples de toutes représailles, de tout pillage et de toute persécution.

Une dizaine d'années plus tard, les troubles ont repris au Tonkin ; des rebelles, levant les armes contre la Cour de Hué, s'attaquent encore une fois aux chrétiens. La situation est pour eux, plus tragique que jamais particulièrement dans la région de Thanh-hoa. C'est alors que, pour rétablir l'ordre, l'Empereur décide d'envoyer dans cette province un Commissaire royal ou Khâm-Sai avec pouvoirs de Vice-Roi. Le Père Six fut choisi pour remplir ces hautes fonctions tant le renom de son intelligence, de

sa fermeté et de sa justice était grand en Annam. Sur l'autorisation de son évêque, l'humble curé de Phat-diêm accepta ce titre en vue et cette mission que lui confiait son souverain. Installé à Thanh-hoa, entouré des plus grands honneurs, il y exerça l'autorité avec fermeté tout en cherchant à gagner la confiance des rebelles. Bien vite d'ailleurs il résigna ses fonctions, et revint à sa paroisse avec une admirable simplicité. Il conservait pourtant son titre et gardait droit aux honneurs habituellement rendus au Vice-Roi ce qui auprès des Annamites accroissait encore considérablement son prestige. C'est pourquoi, comme l'écrivait Lyautey après la visite qu'il lui fit en 1896 comme officier d'ordonnance du Gouverneur Général Rousseau : « Le Père Six ne déclinait rien des honneurs auxquels il avait droit parce qu'ils les faisait servir à sa foi, à ses œuvres, à ses coreligionnaires ».

L'ascendant dont jouissait le Père Six ne s'étendait pas aux seuls Annamites. Le Capitaine Joffre, « l'homme aux gros sourcils », comme l'avaient surnommé les Tonkinois, ne dédaignait pas d'aller prendre conseil après de lui et, avant M. Rousseau, le Gouverneur Général de Lanessan avait tenu à venir rendre

visite au curé de Phat-diêm. A la Cour de Huê également sa renommée ne faisait que croître. En 1899 il était élevé à la très haute dignité impériale de Ministre honoré des Rites, tandis qu'il recevait du Gouvernement français sa rosette d'Officier de la Légion d'honneur.

Sa vie fut tellement active qu'il est impossible d'en rendre tous les aspects. Il convient cependant de noter l'immense bonté dont tous ses actes étaient imprégnés. On sait qu'il tenta par tous les moyens de remédier à la grande misère de ses paroissiens. Sa biographie contient d'ailleurs plusieurs anecdotes qui démontrent amplement sa grande charité.

Lorsqu'il mourut en 1899, ce fut un deuil général au Tonkin. Plus de quarante mille personnes assistèrent à ses obsèques. Son souvenir a plané si longtemps de façon tellement vivante en Annam comme sur toute la chrétienté de Phat-diêm, qu'en 1924 l'Empereur le nommait Baron de Phat-diêm à titre posthume. Loyal à son pays et à la France, tout dévoué à sa foi, à ses compatriotes, le Père Six est l'une des plus belles figures de l'histoire d'Annam du XIX^e siècle.

M.-V. LASSALLE.

La cathédrale de Phat-Diêm

par L. DE FOVILLE.

La cathédrale de Phat-diêm n'est pas un monument ancien : c'est un prêtre annamite, le célèbre Père Six, qui la fit édifier à la fin du siècle dernier. Ce qui caractérise cette grande et belle œuvre, c'est qu'elle constitue le premier et peut-être le seul essai d'une architecture catholique locale, étant construite dans le style des pagodes annamites et des palais de Huê, mais selon les traditions chrétiennes et les exigences du culte.

Or, par sa destination même, le plan de la pagode ne répond nullement aux besoins du culte catholique. Comme le temple grec, la pagode n'est pas le lieu de réunion des fidèles. L'église paroissiale catholique, au contraire, doit être assez vaste pour abriter la totalité des paroissiens qui y viennent prier ensemble à jours fixés. Elle doit, d'autre part, être conçue de telle sorte qu'il soit possible à tous les assistants de suivre le Sacrifice, l'autel étant visible de partout. Le plan basilical à nef et bas-côtés remplit ces conditions. C'est sur ce plan occidental que le Père Six fit élever un monument de style tout extrême-oriental.

On connaît les circonstances dans lesquelles cet ensemble religieux fut conçu et exécuté.

A l'arrivée du Père Six, le territoire de Phat-diêm était tout entier constitué par des marais, des terres d'alluvions gagnées sur la mer, sol mouvant s'il en fut, qu'il fallait à tout prix raffermir avant d'entreprendre quelque construction que ce soit. Là ne résidait pas la seule difficulté ; aucun matériau sur place ; tout à faire venir, parfois de très loin, et avec des moyens de fortune ; aucun outillage mécanique. Seule la main-d'œuvre ne manquait pas. A sept ou huit siècles de distance, le curé de Phat-diêm se trouvait placé pour construire sa grande église paroissiale dans des conditions analogues à celles dans lesquelles furent édifiées nos cathédrales de France par les « maîtres-d'œuvre » dont le Père Six fut le digne successeur.

Grâce à l'abondance de la main-d'œuvre, la consolidation du sol fut poursuivie de concert avec le rassemblement des matériaux : bois, pierre, marbre. Sur l'emplacement de la future église on enfonça dans la boue liquide

jusqu'à plus de trente mètres de profondeur une véritable forêt de pieux de bambous, puis des centaines de radeaux de bois et des tonnes de gros moellons qui, sous le poids des buffles qu'on y faisait passer et repasser, entrèrent profondément dans le sol. Pendant ce temps de nombreuses équipes d'ouvriers travaillaient dans les carrières de Thiên-Duong à trente kilomètres de Phat-diêm. D'autres coolies transportaient jusqu'au canal ces blocs énormes — certains atteignaient un volume de sept mètres cubes — en les faisant avancer sur des rouleaux de bois ; d'immenses radeaux les attendaient et les amenaient jusqu'à Phat-diêm. D'autres équipes encore recherchaient des « lim » ou arbre de bois de fer dans la forêt de Benthuy, distante de cent cinquante kilomètres de la chrétienté. Ces troncs immenses, longs certains d'une vingtaine de mètres, lourds parfois de dix tonnes, furent également transportés par voie d'eau jusqu'au chantier.

Quant au marbre, ce sont les événements eux-mêmes qui aidèrent le Père Six à l'acquiescer. Il s'engagea à retirer du chenal de Thanh-hoa les blocs de marbre qui y avaient été immergés en 1883 pour interdire le passage aux bateaux français. Pour prix de ce travail il ne demanda que la libre disposition de ces blocs et l'autorisation d'en extraire quelques autres des carrières royales de Nui-Gioi, non loin de Thanh-hoa.

En 1891 tout était prêt. Le gros œuvre de l'Eglise paroissiale, qui ne mesure pas moins de 80 mètres de long, 26 mètres de large et 16 mètres de haut, était terminé en 1895. C'est en effet la date à laquelle elle fut livrée au culte.

Les méthodes de construction employées par le Père Six, en l'absence de tout outillage perfectionné, sont intéressantes à noter. D'une part, pour éviter la construction des échafaudages, il fit mouler les murs, à mesure qu'ils s'élevaient, dans une masse de terre qui permettait aux maçons et aux sculpteurs de travailler à leur aise. Le monument terminé, on déblayait, et les églises surgissaient de leur gangue. Pour hisser d'autre part des revêtements de marbre lourds de six ou sept tonnes jusqu'à 12 mètres de haut et sans aucun appareil de levage il utilisa la méthode annamite des longs chemins en terre battue, à plan incliné où l'on fait glisser peu à peu à l'aide de cordes la masse à hisser.

La grande église paroissiale devenue aujourd'hui église-cathédrale est cachée à la vue du visiteur par une large construction indépendante de l'église, aussi large qu'elle, et exécutée dans le même style. Ce portique, ou, si l'on préfère, ce campanile présente l'aspect d'une porte romaine qu'on aurait coiffée de deux clochetons et d'un élégant clocher chinois. Ses trois arcs encadrés de deux avant-

corps plus massifs supportent en effet une large tour ajourée à double toit aux coins relevés. Cette tour renferme la plus grande cloche de l'Indochine.

Sur le parvis qui sépare ce grand portique de l'église fut placé le tombeau du Père Six et de ses deux prédécesseurs martyrs.

La nef de l'Eglise est précédée d'un porche profond qui constitue en somme sa façade. Avec ses cinq arcades curieusement polylobées, ses trois toits à la chinoise qui le surmontent, ce porche d'une originalité très marquée ne manque pas d'allure. La façade est entièrement revêtue de marbre sculpté. Partout la pierre s'orne de rinceaux, de feuillages, de scènes iconographiques. Les arcs, les frises, les pieds-droits, rien n'est laissé nu. Quelle patience infinie, quelle ardeur pour mener à bien ce travail si fouillé, si délicat...

Engageons-nous sous le porche et pénétrons dans l'Eglise par l'une des cinq allées qui mènent jusqu'aux cinq portes. Aussitôt le regard est attiré par les hautes colonnes qui séparent la nef des bas-côtés. Ces colonnes d'un seul jet et qui n'ont pas moins de 12 mètres de haut sont faites d'un seul tronc d'arbre, de cet arbre particulièrement résistant qu'on nomme pour cette raison bois de fer. Un immense rétable est fait de bois finement sculpté, aux ors et aux rouges éclatants. Autre réalisation intéressante et possible grâce au climat de l'Indochine : les bas-côtés extérieurs sont fermés par des panneaux de bois mobile qu'on retire aux grandes fêtes tant la foule des fidèles accourue de toute part est nombreuse. Ainsi est assurée une heureuse ventilation.

La visite des quatre chapelles votives qui encadrent, au milieu de vastes cours, la cathédrale comme quatre satellites, ainsi qu'on l'a souvent répété, n'offre pas moins d'intérêt. La porte de bois entièrement sculptée de l'oratoire dédié au Sacré-Cœur représente une somme infinie de travail et d'adresse et force l'admiration.

Cette admiration ne fait que croître quand on s'arrête un moment à penser aux moyens dont disposait le volontaire curé de Phat-diêm. Le travail réalisé semble tellement en disproportion avec eux ! Pour expliquer cette réussite, il faut à l'invincible ténacité du Père Six, à son ascendant extraordinaire sur tous, ajouter la générosité dont firent preuve tous les Annamites de la région. Riches ou pauvres tous donnèrent sans compter leur argent, leur temps, leurs fatigues. On retrouve dans cette foule annamite l'élan de celles qui chez nous au Moyen-Age construisirent Chartres ou Cluny.

L. DE FOVILLE.

ALERTE SUR LE PACIFIQUE

(Suite et fin)

par JEAN DESCHAMPS.

Les positions japonaises.

Les mesures de précaution américaine n'ont pas échappé aux observateurs japonais. Elles ne les ont pas pris au dépourvu. Si les Américains barrent le Pacifique, les Japonais possèdent autour de Manille un nombre important de bases aéro-navales : Haïnan à l'Ouest-Nord-Ouest, Kéloung dans l'île de Formose au Nord, Bonin au Nord-Est, Saïpan dans les Mariannes, à la hauteur de Manille, Palau et Ponapi dans les Carolines sur la latitude de la pointe du Sud des Philippines, Jaluit dans les Marshall. Rien de ce qui traverse ce formidable barrage ne peut donc passer inaperçu. Pratiquement, la route directe Pearl Harbour-Guam-Manille, serait impraticable à la flotte américaine en cas de conflit ; même avec les fortifications de Guam.

Malgré un récent accord avec les Indes Néerlandaises qui attribue au Japon 2 millions de tonnes de pétrole brut et des dispositions conciliantes de part et d'autre, les îles de la Sonde entraînées par le mouvement général ont pris, elles aussi, une série de mesures de défense contre une agression éventuelle : entraînement de l'armée, creusement de tranchées, aménagement de certains ports afin de les rendre accessibles aux cuirassés. Il est évident que cette inquiétude n'est pas de nature à créer un climat favorable dans le Pacifique. Tokio se rend parfaitement compte de l'atmosphère de méfiance qui règne sur Java, Sumatra, Bornéo et Céram. La faute n'en revient pas à la diplomatie japonaise qui n'entend léser personne par l'établissement d'un ordre nouveau en Extrême-Orient. Ceci demande une collaboration compréhensive et le ravitaillement normal des pétroliers japonais aux puits de Palembang et Djambi dans Sumatra, Rembang, Soerabaja et Semarang dans Java, aux sources des Moluques et de Bornéo. Cette dernière condition serait aisément réalisable si les îles des Mers du Sud faisaient partie d'un bloc économique extrême-oriental indépendant du commerce anglo-américain. La théorie japonaise est séduisante et ne manque pas d'économistes éminents pour l'approuver. Elle heurte malheureusement trop d'intérêts pour devenir sans difficultés une réalité. Tokio envisage donc sans appréhension l'éventualité d'une action anglo-américaine destinée à lui fermer l'accès des ports hollandais. Cette éventualité équivaldrait à l'asphyxie lente de

l'économie japonaise. Elle ne pourrait se produire que par une interdiction aérienne et maritime décisive. Au vrai, le Japon n'ignore rien des forces navales américaines. Il connaît leur point faible : le manque de vitesse des escadres de ligne composées pour plus des deux tiers de navires hors d'âge. Tous les cuirassés japonais surclassent les similaires d'au moins 1 n. 5. L'élimination des deux unités plus lentes porte même cette supériorité en vitesse à 2 n. 5. D'autre part les nouvelles constructions japonaises ne le cèdent en rien à celles d'outre-Pacifique. En tonnage, en armement, sinon en nombre, elles les dépassent.

La composition de la flotte japonaise est établie avec assez d'exactitude dans les documents qui ont été publiés et qui appartiennent au domaine public. Les bâtiments de ligne sont au nombre de 16. Dix d'entre eux, mis sur cale avant et pendant la guerre de 1914-1918, ont été l'objet de refontes successives qui en ont grandement amélioré l'armement, la protection et la vitesse. Quatre cuirassés de 30.000 tonnes, *Kongo*, *Hiyei*, *Haruna*, *Kirishima* font 26 nœuds avec de nouvelles machines de 80.000 CV. portant 8 canons de 356, 16 de 152, une puissante D. C. A. et 3 avions, possédant en outre une forte protection sous-marine et contre-avions, ces quatre unités constituent une force de bataille des plus homogènes.

De tonnage équivalent, les quatre *Huso*, *Yamashiro*, *Isé*, *Hyuga*, ne font par contre que 22 n. 5 et 23 n. 5 avec des machines de 40.000 et 45.000 CV. Armement principal : 12 pièces de 356. Trois avions à bord.

Plus récents, le *Nagato* et le *Mutsu* de 32.720 tonnes font 26 nœuds et portent 8 grosses pièces de 406 millimètres.

En ce qui concerne les nouveaux bâtiments de ligne nous en sommes réduits à des suppositions, l'Amirauté japonaise n'ayant jamais publié d'informations à leur sujet. Toutefois la tendance de la construction navale japonaise de ces dernières années est connue : augmentation de la vitesse, de la puissance de feu et, par voie de conséquence, du tonnage. Le *Balin-court* leur attribue 43.000 tonnes et un calibre d'artillerie principale peut-être supérieur à 406. La presse étrangère a indiqué, à tort ou à raison, 8 pièces de 457 millimètres tirant des obus de 1.450 kilogrammes.

On se rappelle à ce sujet que le Japon n'avait pas admis la limite de 35.000 tonnes imposée par le traité de Londres et qu'il avait signifié le 27 mars 1937 à l'Angleterre son refus de limiter le calibre de l'artillerie principale à 356 millimètres. La marine japonaise fut du reste la première à doter ses bâtiments de 406 millimètres. Il n'est donc pas imprudent d'admettre les caractéristiques générales indiquées plus haut. Les nouveaux 43.000 tonnes japonais seraient dans ce cas d'une exceptionnelle puissance.

Nous ajouterons à la série des bâtiments de ligne deux croiseurs de bataille rapides de 16.000 tonnes. Ici encore nous resterons dans les suppositions. Suivant une source anglaise, ils auraient été mis sur cale fin 1938. Le nom de l'un d'eux a même été donné : le *Kazekuru*. Ces bâtiments feraient 33 nœuds et porteraient 6 canons de 305 millimètres avec une très forte artillerie anti-aérienne. Les caractéristiques précises de ces navires d'une conception entièrement nouvelle demeurent inconnues. On les rapprocherait volontiers du *Graf Von Spee* tant ils ont des affinités communes : vitesse, protection, puissance. Il est évident qu'ils sont destinés à neutraliser tous les croiseurs lourds de 10.000 tonnes dont les blindages ne sauraient résister à des projectiles de 400 kilogrammes. La protection des cuirassés de 1914-1918 ne les met du reste pas à l'épreuve des canons modernes de 305 dont la portée et la puissance dépassent celles des anciens calibres de 356. D'ores et déjà, ces deux navires ultra-rapides s'avèrent de redoutables chasseurs de croiseurs et des adversaires insaisissables pour les cuirassés.

L'examen qui précède permet une remarque : les divisions de ligne japonaises sont beaucoup plus manœuvrières que celles des Américains. Deux d'entre elles font 22 n. 5 et 23 n. 5. Deux autres 26 nœuds. Les quatre nouveaux navires de 43.000 tonnes filent 30 nœuds et enfin les

deux derniers croiseurs de bataille doivent atteindre 33 nœuds. Le tonnage, il est vrai, ne s'élève qu'à 505.400 tonnes contre 679.100 aux Américains.

Huit porte-avions avec 330 appareils à bord suivent la flotte ; chiffre assez faible il est vrai mais compensé par 180 avions ou hydravions répartis sur 11 bâtiments auxiliaires transformés depuis la guerre de Chine en transporteurs.

Douze croiseurs lourds comparables à leurs similaires américains forment l'armature des forces d'éclairage et de reconnaissance composées en outre de 25 croiseurs légers caractérisés par un déplacement et un armement assez modestes dans l'ensemble : 5.000 tonnes et 7 pièces de 140. Exception doit être faite pour les 6 croiseurs légers suivants : *Mogami*, *Mikuma*, *Susuya*, *Kumano*, *Tone*, *Tikuma*, de 8.500 tonnes, armés de 12 canons de 155 et pourvus de 4 avions.

Cent vingt-sept torpilleurs et contre-torpilleurs et 70 sous-marins complètent le gros des forces.

En résumé le Japon disposerait aux premières heures de 1941 d'une flotte ainsi composée :

16 bâtiments de ligne	505.400 tonnes
8 porte-avions	112.470 —
12 croiseurs lourds	107.800 —
25 croiseurs légers	137.165 —
127 torpilleurs et destroyers	162.196 —
70 sous-marins	95.869 —

258 bâtiments 1.120.900 tonnes

Les navires portent 5.350 officiers, 72.280 marins et 500 avions.

★★

Un parallèle entre les deux flottes fait apparaître une balance favorable de 95 unités et de 385.959 tonnes en faveur des Etats-Unis.

	U. S. A.		JAPON		JAPON			
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre		Tonnage	
					+	—	+	—
Bâtiments de ligne.....	21	679.100	16	505.400	—	5	—	173.700
Porte-avion.....	6	135.000	8	112.470	2	—	—	22.530
Croiseurs lourds.....	18	175.000	12	107.800	—	6	—	67.200
Croiseurs légers.....	23	184.500	25	137.165	2	—	—	47.335
Torpilleurs.....	187	237.270	127	162.196	—	60	—	75.074
Sous-marins.....	98	95.989	70	95.869	—	28	—	120
Totaux.....	353	1.506.859	258	1.120.900	4	99	—	385.959

Cette différence est plus apparente que réelle. Il convient de tenir compte du fait que la défense de la côte Ouest des Etats-Unis et des bases du Pacifique absorbera environ 300.000 tonnes de bâtiments de toutes les classes et que la lenteur des vieux cuirassés constitue pour la flotte américaine un handicap assez sérieux. L'équilibre des forces entre les deux armées navales est en dernier ressort pratiquement réalisé. Si l'on examine les positions avancées du Japon dans le Pacifique, ports de la Chine du Sud, Haïnan, Formose, archipels des Marshall, Carolines et Mariannes d'où les hydravions et les sous-marins peuvent opposer une barrière infranchissable à la progression de la flotte américaine vers Manille par la route directe Pearl Harbour-Midway-Guam, on conviendra que la géographie favorise merveilleusement le Japon. Il reste il est vrai à cette flotte de prendre la route des Philippines par la voie détournée en descendant de 20° vers le Sud. Route sûre mais plus longue de 2.000 milles que la précédente et qui conduit à Manille par les archipels Phoenix et Ellice appartenant à l'Angleterre, les Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon, la mer de Corail, le détroit de Torrès, la mer d'Araforca, les détroits de Banda et des Moluques. 7.230 milles, 18 jours de bateau non compris les ravitaillements. Et si les Philippines enfin, par suite de la proximité des bases japonaises, n'offraient pas une sécurité suffisante, la flotte américaine aurait en dernière ressource la possibilité d'atteindre Singapore où se trouvent le plus grand bassin de radoub du monde et des moyens de défenses fixes extrêmement puissants. Il suffirait aux bâtiments américains de suivre, après la mer d'Araforca, celles de Banda et de Java pour atteindre en toute tranquillité Singapore. Car Singapore imprenable par mer, comme Malte, comme Gibraltar, est loin des bases japonaises et commande l'accès aux Indes Néerlandaises.

★★

Le problème du Pacifique.

Nous avons posé les données tactiques, pourrions-nous écrire du complexe problème du Pacifique. Avec la plus scrupuleuse objectivité nous avons exposé sans prendre parti. Ce que nous avons dit provient de documents que chacun peut consulter. Sur certains points, non confirmés, nos suppositions ont seulement eu pour but de rendre la compréhension du texte meilleure. Aucune d'elles n'a été faite à la légère. Il nous a paru cependant présomptueux de déposer des conclusions malgré un ensemble de faits précis et cohérents. La rapidité des événements passés nous invite à la

prudence dans les prévisions : telle hypothèse pour demain risque fort d'être controuvée aujourd'hui. Cependant certains ordres de réflexions viennent se présenter à l'esprit.

Nous poserons au préalable le postulat que le problème du Pacifique-Ouest concerne, avant tout propos, l'Extrême-Orient et les pays situés à gauche du 180° méridien :

1° Trois grandes nations seulement y sont directement intéressées : le Japon, l'Amérique, l'Angleterre. Les deux dernières ne sont pas riveraines du Pacifique-Ouest. D'autres nations comme la Chine et la France ont des positions en Extrême-Orient mais pour l'instant elles ne sont pas en état de prendre part au débat qui s'ouvre ;

2° Dans ce problème, les intérêts du Japon, pays d'Extrême-Orient se heurtent à ceux de l'Angleterre, nation européenne et des Etats-Unis d'Amérique. L'ordre économique domine la question politique ;

3° On ne connaît pas encore avec précision l'effet utile que peut avoir pour le Japon le pacte tripartite ;

4° En dernier ressort tout l'intérêt du problème se concentre sur un point précis de l'Archipel asiatique : Sumatra, Java, Bornéo c'est-à-dire sur les forages néerlandais, propriétés de S. M. la Reine de la Hollande envahie. Les colonies hollandaises ont affirmé qu'elles se défendraient elles-mêmes en cas d'agression. Leur flotte, leur armée de terre, leur aviation sont prêtes. Nous croyons cependant que le Gouvernement des Indes Néerlandaises n'hésiteraient pas, en cas de nécessité, à recourir à l'appui de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ;

5° La puissance navale et aérienne japonaise en Extrême-Orient est de nature à tenir en échec les forces américaine, anglaise, et hollandaise réunies. Elle ne paraît pas cependant lui conférer la possibilité d'une prise de possession effective de territoires. Si l'efficacité d'une position défensive insulaire n'est plus à démontrer, sa fragilité en cas de blocus est également certaine.

Il n'est guère possible de présumer de l'avenir et des incidences d'un conflit sur les pays de l'Extrême-Orient. L'étroite dépendance économique de tous les peuples permet de supposer que les perturbations seront partagées à divers degrés par tous.

Il est également d'autres facteurs qui échappent à l'analyse : les développements de la guerre de Chine et l'impénétrabilité des desseins russes. Il n'est pas douteux que ces

deux éléments auront une influence sur le sort d'une bataille dans le Pacifique.

Aux dernières heures de 1940 rien ne se précise encore si ce n'est l'inquiétude grandissante des pays d'Extrême-Orient. Dans l'incertitude de l'avenir, les peuples hâtent leurs travaux défensifs en engloutissant leurs dernières réserves monétaires pour s'assurer une pauvre

et précaire illusion de sécurité. Etrange concept d'humanité que nous appliquons à présent depuis qu'en Europe le massacre général est la règle et qu'en Extrême-Asie viennent jusqu'à chez nous retentir comme une menace permanente les sourds échos de l'Alerte sur le Pacifique.

JEAN DESCHAMPS.

Les vestiges de la domination khmère en territoire thaïlandais

par KAMBUPUTRA.

Dans un précédent article (*Indochine* n° 9), j'ai écrit que « si nous nous avisions de vouloir revendiquer les territoires administrés autrefois par les Khmers, il ne resterait pas grand chose de la Thaïlande ».

Quelques amis m'ayant demandé sur quoi était fondée cette affirmation, je m'empresse de les satisfaire en mettant sous leurs yeux une carte de la Thaïlande centrale et orientale sur laquelle sont marqués tous les monuments ou vestiges archéologiques d'origine khmère. Cette carte est assez éloquente pour pouvoir se passer d'un long commentaire.

On sait depuis longtemps que les provinces thaïlandaises de l'Est faisaient partie intégrante de l'empire khmer, particulièrement le plateau de Korat, dont le principal sanctuaire, Phi-mai, était relié à Angkor par une de ces puissantes chaussées dont nos ancêtres avaient couvert leur pays. La zone de densité maxima des monuments, c'est-à-dire la région entre Moun et Dangrêk, est d'ailleurs restée jusqu'à nos jours une zone de peuplement khmer, ainsi qu'il ressort de la carte publiée par Pierre Andelle, pour accompagner son article sur les minorités cambodgiennes en Thaïlande (*Indochine* n° 11).

Ce qui est moins connu du grand public et de mes compatriotes, c'est l'extension de notre domination vers le Nord et l'Ouest le long du Ménam et dans le Nord de la Péninsule malaise.

Cette extension est d'abord attestée par diverses inscriptions. A Lopburi, trois inscriptions du XI^e siècle attestent la souveraineté du roi Sûryavarman I sur la région. Au XII^e siècle, les inscriptions des bas-reliefs d'Angkor-Vat nous montrent les gens de Lavo (ancien nom de Lopburi) vêtus et armés à la cambodgienne défilant devant le roi Paramavishnuloka, derrière les Syâm, c'est-à-dire sans doute les Thaïs du Haut-Ménam, tatoués et vêtus de pittoresques costumes de montagnards. En 1183, une inscription khmère sur un Buddha provenant de la Péninsule malaise, dans la région de la baie de Bandon, marque le point extrême de l'expansion de notre langue vers le Sud. En 1361, un des souverains thaïs de Sukhothai commémore un événement de son règne par une inscription trilingue, en siamois, en pali et en khmer.

Je cite ces documents épigraphiques en premier lieu, parce que, si l'on peut épiloguer sur le style d'un monument, la langue dans laquelle est rédigée une inscription est un fait indiscutable. Quant aux édifices de style khmer échelonnés le long du Ménam et dans le Nord de la Péninsule malaise, les historiens et archéologues thaïlandais que n'obnubile pas la passion politique, ne font aucune difficulté pour leur attribuer une origine khmère.

C'est ainsi que dans les notes qu'il a jointes à la seconde édition du Voyage du roi Vaji-

ravudh aux anciennes capitales du Nord, le Prince Damrong attribue aux Khmers la construction du Vat Chao-Chand à Savankhalok (p. 204) et celle du Vat Pra-pay-Luang à Sukhothai (p. 107). A propos de ce dernier monument, il écrit : « Le style de ce temple est khmer. En examinant les alentours, on constate l'existence d'un fossé qui semble correspondre à celui de l'enceinte de l'ancienne cité khmère à l'époque où les Khmers gouvernaient le pays ». Dans son guide à Pitsanoulouk, le même auteur attribue également aux Khmers la construction du Vat Chulamani. Dans son manuel d'archéologie siamoise, Luang Boribai Buribhand, Directeur des Antiquités et Conservateur du Musée National de Bangkok, écrit (page 52) : « Partout où les Khmers établirent leur souveraineté, ils firent construire par les habitants des monuments soit bouddhiques, soit brahmaniques, dont il reste encore aujourd'hui un grand nombre que nous appelons prasats de pierre. Les uns sont en latérite comme le Prang Som Yot de Lopburi, le Vat Pra-pay-Luang de Sukhothai, le Vat Kanpeng-Leng de Petchaburi ; les autres sont en grès comme Phimai, Nomvan... ».

En octobre 1939, le Gouvernement de Bangkok a promulgué un décret changeant les noms de divers districts « en vue de préserver l'histoire de chaque localité ». En réalité, ce changement de dénomination a eu pour but principal de faire disparaître tous les noms indiquant que les villages en question étaient originai-

rement des villages khmers, laotiens, annamites, mons, birmans, chinois, ou même d'éliminer simplement les noms dans lesquels apparaissait un de ces termes ethniques. Le but poursuivi était de faire disparaître de la toponymie le souvenir de groupes allogènes ou de minorités ethniques installées en territoire thaïlandais : singulière façon de préserver l'histoire de chaque localité !

Mais il est plus facile de changer un nom que de faire disparaître des monuments comme Phimai, ou le Vat Mahathat de Lopburi. Tout un ensemble de tours, d'inscriptions, de vestiges de toute sorte sont là pour attester la grandeur de nos anciens rois dont les princes thaïs du Ménam sollicitaient l'investiture et demandaient les filles en mariage. De belles tours khmères, ancêtres directs des prangs siamois, qui marquaient dans chaque centre important l'emprise de la domination khmère et nous donnent une idée de son extension, se dressent encore aujourd'hui pour calmer la vérité historique parla bouche même des historiens thaïlandais.

Encore une fois, il ne s'agit pas de ressusciter le passé, mais si nous n'avons aucune intention de revendiquer notre ancien empire, nous sommes bien résolus, avec l'appui de la France protectrice, à défendre ce qui nous en reste.

KAMBUPUTRA.



Le sacre de Mgr J.-M. Phung

Mardi 3 décembre, le Gouverneur Général, Amiral Decoux, est allé assister, à Phat-diêm, au sacre du nouvel évêque annamite, Mgr Phung. Le cortège officiel arriva par la route ; il comprenait M^{me} Jean Decoux, le Résident Supérieur au Tonkin, M. Grandjean, le Directeur du Cabinet du Gouverneur Général, M. Gautier, l'Inspecteur des Affaires Politiques au Tonkin, M. Erard, l'Enseigne de Vaisseau, de Trégomain, M. Queinec, Chef de cabinet du Résident Supérieur, M. de Sacy, Chef du bureau de la Presse au Gouvernement général. A Ninh-binh, le Gouverneur Général et M^{me} Jean Decoux furent salués par le Résident de la province, M. de Peyreya, tandis que la Garde Indigène, sous les ordres de l'Inspecteur Heurin et des Gardes principaux Susini et Assier, rend les honneurs.

Le cortège arrive à Phat-diêm à 7 h. 55. La cérémonie doit commencer à 8 heures. La Garde Indigène, sous les ordres des Gardes principaux Lebrun et Laurence, assure, de façon impeccable, le service d'ordre.

Mgr Tong, vicaire apostolique de Phat-diêm, reçoit le Gouverneur Général et M^{me} Jean Decoux, et leur souhaite la bienvenue. Avant de pénétrer dans la cathédrale, œuvre magistrale du Père Six, baron de Phat-diêm, le Gouverneur Général vient s'incliner devant le tombeau du prélat, et dépose sur la dalle une gerbe de fleurs ornée du ruban tricolore. La musique de la marine, sous la direction du Chef Grégoire, apporte son concours à la cérémonie.

La cathédrale est tout illuminée, le chœur resplendit de lumières.

Du côté de l'épître, sont agenouillés les évêques de l'Indochine entière : Mgr Eloy, évêque de Vinh, Mgr de Coomann, évêque de Thanh-hoa, Mgr. Lemasle, évêque de Hué, Mgr. Vandaele, évêque de Hung-hoa, Mgr Artaraz, évêque de Bac-ninh, Mgr Gomez, évêque de Haiphong, Mgr Casado, évêque de Thai-binh, Mgr Ngo-dinh-Thuc, évêque de Vinh-long. Une foule de missionnaires français et espagnols, des prêtres annamites, des Dominicains, des Franciscains, des Trappistes, des Sulpiciens, des Rédemptoristes entourent les évêques.

Parmi les invités, nous avons noté, outre les personnalités déjà nommées du cortège officiel, S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu, le Lieutenant-colonel Caux, l'Inspecteur des Affaires Politiques de l'Annam, M. Jardin, le Résident de France à Ninh-binh, M. de Peyreya, le Résident de France à Thanh-hoa, M. Lagrèze, le

Résident-Maire de Nam-dinh, M. Lotzer, S. E. Vi-van-Dinh, Tông-dôc de Hadong, M. Perroud, Président du Grand Conseil, M. Pujol, Chef de la Sûreté du Tonkin, LL. EE. les Tông-doc Nguyễn-huu-Thu, Bui-thiên-Can, Tu-bo-Thuc, S. E. le Tông-dôc en retraite Vungoc-Hoanh, M. Pham-lê-Bong, Président de la Chambre des Représentants du Peuple, MM. Leconte, Rouhet, Guidon-Lavallée, planteurs, et M^{me} Guidon-Lavallée, M^{me} Drouhin, M^{lle} de Saint-Michel Dunezat, M. de Massiac, Directeur de l'«Avenir du Tonkin», M. Reynaud, M. Courtoux, le Capitaine de Gendarmerie Leaubie, M^{me} Ernest Borel, M. Chouquet, M. Reyes, M. Deux, M. Millet et de nombreuses personnalités françaises et annamites.

Mgr Drapier, délégué apostolique du Saint-Siège, ouvre la cérémonie du sacre, assisté de Mgr de Coomann et de Mgr Can, évêque coadjuteur de Ninh-binh.

La musique et les chants accompagnent les cérémonies du Mandat, du Serment, de l'Examen, de l'Imposition des Mains, de la Consécration enfin.

Mitre en tête et crosse en main, le nouvel évêque s'avance et donne à la foule des fidèles sa première bénédiction.

Cette imposante cérémonie terminée, le Gouverneur Général remet solennellement la Croix de la Légion d'honneur à Mgr Tong, rappelant, dans une courte et éloquente allocution, les éminents services du nouveau chevalier, et rendant hommage à l'œuvre du missionnaire.

Puis on sable le champagne, tandis que les élèves du Frère Bonnard exécutent, au sifflet, de remarquables mouvements d'ensemble très applaudis.

Sous une vaste tente, le couvert est dressé, pour un repas de trois cents convives. Mgr Drapier préside, ayant à sa droite M. Erard, à sa gauche Mgr Phung, et en face de lui Mgr Tong.

A l'heure des toasts Mgr Drapier prit la parole en ces termes :

EXCELLENCES,
MONSIEUR,
MESSEIGNEURS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Il est écrit dans la Bible, que chaque soir à peu près, Dieu, considérant son œuvre, constate que c'était bien, vraiment bien, *et erat valde bonum* : c'était de la belle œuvre.

N'est-ce pas ce que nous pouvons penser du lieu où se sont déroulées les cérémonies de ce matin, de la qualité des assistants, bien qu'il ne m'appartienne pas de les remercier de leur présence, puisque d'autres se réservent ce plaisir, sans pouvoir se dire ni plus charmés ni plus émus ; ce que nous pouvons penser de ce qu'ont reçu les deux plus hautes personnalités de ce Vicariat.

Et vraiment, je m'aperçois que les charges ne sont pas seulement des honneurs et des fardeaux, mais aussi des joies profondes et intimes, et si la Providence a jugé que « pas trop n'en faut », c'est sans doute pour que nous en jouissions pleinement et sans réserve.

Je ne m'en suis pas privé, cher Seigneur, en voyant épingler cette Croix de la Légion d'honneur sur la poitrine d'un Chef de la France d'Extrême-Orient, dont l'activité, la valeur, la bonté, le don de soi sont universellement connus, admirés et aimés.

Je ne m'en suis pas privé non plus, Excellence, en Vous conférant la plénitude du Sacerdoce. Il n'appartient pas au Représentant du Saint-Siège de Le féliciter de Son choix. Nos chefs n'ont que faire de nos compliments : nous leur devons une obéissance de discipline, d'affection et de confiance.

Rome Vous a nommé, je ne Vous en connais que davantage, et j'ajoute à l'attention que Vous méritiez, ce cachet de vénération dû à l'appel que l'Esprit-Saint Vous a adressé par le Successeur de Pierre.

Mais ce que je ne puis cacher, c'est le contentement de Vous savoir appelé à construire l'Eglise sur une terre qui est vôtre, et qui fut si glorieusement préparée par la Société des Missions Etrangères, qui sema, comme ses frères dominicains des Philippines, dans la fatigue et le sang. Tous, par la présence des Evêques et du Clergé, viennent avec fierté admirer la Moisson.

Votre passé répond de l'avenir ; Vous avez eu, et avez encore, des exemples que Vous saurez faire Vôtres. Le troupeau qui Vous sera confié définitivement bien plus tard, est habitué à être conduit fermement, paternellement, et dans un amour indiscutable. Le Père Six a conçu, et réalisé ce grand centre d'attraction chrétienne. Il a écrit dans la pierre une des plus belles gloires de la capacité annamite. Le Saint Mgr Marcou est venu, crosse en mains, façonner les âmes avec un succès qui s'affirme. Mgr Tong a tempéré de sourire et d'onction une œuvre forte, tant il est vrai que la Providence se révèle petit à petit et par couches successives, Vous préparant à chercher la force, toujours nécessaire, sans doute, mais tout aussi, nécessairement tempérée de paternelle, prudente et juste bonté, dans l'amour de Dieu.

Diligam te, Domine, virtus mea, Votre devise est un riche programme, cher Seigneur. Plaise au Divin-Maître, Vous la faire vivre longtemps à Phat-diêm.

Puis le R. P. Gallego, O. B. de Tam-dao, prononça les paroles suivantes :

EXCELLENCES,
MES RÉVÉRENDIS PÈRES,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Ayant l'honneur d'appartenir à un ordre religieux et missionnaire qui a labouré dans le champ spirituel du Tonkin depuis près de trois siècles, je me fais un devoir d'unir ma voix à celles qui ont célébré le sacre du premier évêque tonkinois, Son Excellence Monseigneur Phung.

Cet événement consolateur est la conséquence du magnifique développement de l'Eglise Catholique dans ce pays : développement dont il n'est pas hors de l'esprit de cette fête d'en signaler les causes.

La première c'est le sentiment religieux annamite. Il s'est trouvé des observateurs, qui, s'étant arrêtés au dehors un peu superficiel de l'Annamite, ont cru constater, sous le couvert d'une excessive superstition, le manque d'un vrai sentiment religieux. Si nous pénétrons cependant au fond de ses sentiments — et c'est notre devoir à nous pères de son âme — il devient évident que ce peuple est foncièrement religieux. D'ailleurs sans cet esprit religieux, pourrait-on comprendre les innombrables actes d'héroïsme inscrits dans le martyrologe de l'Annam ?

En second lieu il faut signaler les sacrifices des missionnaires. Ceux-ci, quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent, ont toujours fait preuve de leur zèle, de leur dévouement, de leur amour envers le peuple annamite. Ils ont, en effet, tout abandonné quelques-uns même toute pensée de retour dans leur Patrie, ils ont versé soit leur sang soit leurs sueurs pour arroser la vigne spirituelle à laquelle ils avaient voué toute leur vie. Ces sacrifices ont été bénis de Dieu.

L'union entre les missionnaires et leurs ouailles, union cent fois scellée dans le sang, plus particulièrement l'union entre missionnaires européens et clergé annamite, n'est pas non plus étrangère à ce magnifique essor du Catholicisme dans ce pays. Ici, en effet, on a toujours vécu « en famille » : missionnaires, pères annamites et catéchistes ont toujours eu le même toit pour s'abriter et le même grenier pour se nourrir. Cette union si admirable, entre les Fils de l'Orient et les Fils de l'Occident, fruit sacré de la charité chrétienne et de l'idéal de conquête religieuse qui les anime, a naturellement produit une telle floraison d'âmes si attachées à leurs pasteurs et à leur idéal religieux.

Enfin la paix religieuse, dont jouissent ces missions depuis bien longtemps, a pour beaucoup contribué à la multiplication des fidèles et à l'organisation de leurs cadres. Certes, il est toujours vrai que « le sang des martyrs est une semence de chrétiens », mais il est aussi certain que sans la paix tout travail sérieux est impossible, impossible aussi une organisation forte et solide, qui fait germer l'esprit religieux et permet une récolte abondante.

Or cette paix religieuse nous a été jusqu'à ce jour assurée par la France heureusement représentée aujourd'hui dans la personne de M. le Gouverneur Général, que je me fais un devoir et un honneur de saluer comme le digne successeur des amiraux qui ont fait aimer et respecter la France en Indochine.

Messieurs, je suis heureux de constater que les idées que je viens d'émettre sont comme symbolisées par la personne de Son Excellence Monseigneur Tong, évêque aussi religieux qu'exemplaire et cultivé, fidèle collaborateur des évêques européens, profondément ami de la France qui vient justement de la remercier des services qu'il a rendus à la cause sacrée de l'union franco-annamite.

Excellence, nous sommes certains que Monseigneur Tong vous ayant choisi pour coadjuteur *jure successionis*, vous a légué son esprit comme autrefois Elie à Elisée. J'ai dit « légué » et j'ai bien mal dit ; en effet vous choisissant, Son Excellence Monseigneur Tong ne vous a pas légué son esprit, il vous a choisi parce que vous l'aviez déjà. Son choix vous a rendu certain de votre ressemblance et vous indique que son exemple sera le guide de votre chemin. Tous nous sommes convaincus que son Excellence Monseigneur Tong a été un vrai prophète.

Quant à nous, Excellence nous sommes heureux de voir se réaliser le rêve des missionnaires du Tonkin ; voir

élever à la dignité d'évêque l'un de ses Fils. Et nous prions Notre-Seigneur de vous conserver *ad multos annos* et de féconder notre épiscopat.

Le nouvel évêque, Mgr Phung, prit ensuite la parole en ces termes :

EXCELLENCES,
MES PÈRES,
MESDAMES, MESSIEURS,

Je regarde autour de moi et je ne vois qu'une atmosphère de joie, qui enveloppe ce beau jour, où vous êtes venus de toutes parts pour représenter à notre Vénéré Evêque, Son Excellence Monseigneur Tong, vos compliments et vos félicitations et pour témoigner à Son Coadjuteur votre sympathie. Convient-il donc de parler de tristesse en ce jour de joie ? Convient-il que des larmes perlent sur mes joues pendant que vous faites retentir l'écho de vos vibrantes acclamations ? Dieu m'en garde ! Et cependant, il me semble que j'ai raison de pleurer ! Des Saints ont versé d'abondantes larmes en revêtant cette soutane violette et en portant cette croix. Comme eux, je comprends ma croix ; mais je l'accepte de bon cœur, car, c'est Dieu lui-même qui me l'envoie. C'est pourquoi, je veux me réjouir avec vous tous, afin de ne jeter aucune ombre sur la magnificence de ce jour.

Depuis ce matin, je n'ai entendu que compliments et félicitations qui m'ont été exprimés sous toutes les formes, aussi inattendues les unes que les autres. Aussi, ne puis-je en ce moment que me confondre en remerciements.

Merci donc, grand merci à vous tous ! Merci pour tant d'honneur que vous me manifestez, pour tant d'attentions que vous me prodiguez ! Merci pour ces paroles trop élogieuses que, dans votre charité, vous m'avez attribuées, au delà de mes mérites.

Je tiens tout d'abord à souligner un acte de haute bienveillance de la part de M. le Gouverneur Général qui a bien voulu rehausser l'éclat de cette fête ce matin, par sa présence et maintenant par son représentant.

Avec nos remerciements sincères, qu'il veuille agréer l'assurance de notre vénération et de l'humble secours de nos prières, afin qu'il soit comblé des grâces de choix pour le succès de sa tâche si délicate et si importante. Je prie aussi MM. les Représentants de MM. les Résidents Supérieurs du Tonkin et de l'Annam de leur dire toute ma gratitude respectueuse.

Mais, il y a ici quelqu'un qui a droit à une mention spéciale pour avoir été l'instrument de la Providence dans la fête de ce jour. Ce quelqu'un, vous l'avez deviné, c'est S. E. Mgr Jean-Baptiste Tong, Vicaire Apostolique de Phat-diêm. Il m'est impossible de dire l'affection et la bienveillance, dont j'ai été l'objet de sa part jusqu'à ce jour. Il sera toujours vrai, Excellence, que Phat-diêm a un Evêque-coadjuteur, originaire de Phat-diêm même, parce que Vous l'avez voulu, Votre Choix, Excellence, aurait été plus heureux sur un sujet plus digne. Mais je dois m'incliner ; et en plus de mon devoir, la reconnaissance m'obligera toujours de voir en votre Personne un Père très aimable et très bon, un Maître très expérimenté et très sage, un Pasteur très zélé qui sera pour ma nouvelle carrière un modèle parfait de vertus et de dévouement. Que le Ciel conserve encore longtemps Votre Excellence à la tête de ce Vicariat avec lequel elle semble être identifiée.

Excellence Monseigneur le délégué apostolique, votre zèle si connu et si applaudi pour nos Eglises d'Indochine, se manifeste encore aujourd'hui d'une façon plus

éclatante. L'empressement avec lequel Votre Excellence a accepté de présider les cérémonies de mon Sacre, ne semble avoir d'égal que son attachement pour le Chef de la Sainte Eglise.

J'en suis très ému et mon cœur ne sait comment vous témoigner dignement sa gratitude. Que l'expression de ma filiale reconnaissance aille jusqu'au trône du Souverain Pontife que vous représentez ici.

Et vous, Excellence Monseigneur le Vicaire apostolique de Thanh-hoa, je viens de contracter avec Votre Excellence une parenté spirituelle, ajoutée à tant d'autres titres qui nous ont liés dans le passé. Après avoir été mon Directeur et Professeur, vous devenez mon parrain en acceptant le rôle de Co-consécrateur. Votre présence, ici, Monseigneur, est un bienfait : soyez-en vivement remercié.

Excellences Nosseigneurs les Vicaires apostoliques, Votre présence est pour moi un précieux encouragement, veuillez agréer l'expression de mes respectueux remerciements.

Je vois, aussi, nombreux les prêtres de presque tous les Vicariats d'Indochine et les religieux des différentes Communautés ; en leur disant ma gratitude, je me commande instamment à leurs prières.

Excellences, Révérends Pères, Mesdames et Messieurs,

Ici, je m'arrête pour saluer deux grands disparus, car ils ont droit à l'admiration et à la reconnaissance de tous. Cette Cathédrale qui a été témoin de deux sacres d'évêques et de fêtes grandioses est l'œuvre d'un prêtre qui en est arrivé par ses travaux et ses vertus à forcer l'estime et l'admiration de ceux-là même qui avaient voulu voir d'abord en lui un adversaire. J'ai nommé ici celui, connu partout par ces simples mots : *Le Père Six*. Puis, c'est le Vénéré Mgr Marcou : il dort son dernier sommeil sous les dalles du Chœur, dans cette Cathédrale, juste à l'endroit où, durant trente ans, il a présidé tant de cérémonies, où il a prié pour ce cher Vicariat dont il fut le premier Pasteur.

Evoquer ce grand nom suffit à rappeler ce qu'il a été et ce qu'il a fait. Ces deux grandes âmes ont droit à ma gratitude comme un ancêtre a droit à celle de ses petits-fils.

Mais la liste sera longue et je crains de commettre des oublis : ils sont si nombreux ceux qui auraient droit ici à une mention particulière. On ne m'en voudra pas, j'espère de taire les noms des personnages dont l'humilité rougirait d'être publiés. Ayant travaillé pour Dieu seul, ils savent bien qu'aucune gloire essentielle ne peut leur venir d'une louange humaine. Ce sont mes professeurs du petit et du grand Séminaires de Phat-diêm et du Collège général de Penang. J'ai la consolation et la joie de les savoir encore vivants ; ce m'est surtout un vrai plaisir de voir plusieurs d'entre eux assis à cette table. A tous, je dis ma gratitude la plus vive et la plus sincère.

Enfin un grand merci à tous ceux qui ont montré leur sympathie et leur dévouement en cette occasion : à M. le Résident et à toutes les Autorités de notre Province qui nous ont grandement aidés dans la grandiose réception de M. le Gouverneur Général ; à S. E. M. Hoang-trong-Phu qui a daigné venir ici malgré son grand âge ; à LL. EE. les Tông-dôc et les Tuân-phu, à MM. les Mandarins, à M. le Président de la Chambre des Représentants du Peuple au Tonkin, à MM. les Représentants des Notables de notre cher Pays, à tous les amis, à toutes les personnalités françaises et annamites que nous sommes si honorés et heureux d'avoir parmi nous aujourd'hui. Je salue et remercie très spécialement le Lieutenant-Colonel Caux et ses excellents musiciens, ainsi que M. Grégoire, Chef de la Musique de la Marine : ils ont donné à notre fête un ton à la fois solennel et joyeux.

Pour finir, j'adresse l'expression de ma vive reconnaissance à toutes les personnes, à toutes les Associations, du plus grand jusqu'au plus petit, qui ont coopéré de quelque façon que ce soit, au succès de cette fête. Que Dieu, qui est témoin de tous les dévouements et de toutes les bonnes volontés, récompense chacun d'eux selon son infinie libéralité.

A vous tous je lève mon verre, pour la gloire de la Sainte Eglise, et pour la paix et la prospérité de la France et de l'Annam.

Mgr Tong, Mgr de Coomann et M. Jacques Duc prirent également la parole. Mgr. Tong, lors de la remise de la Croix de la Légion d'honneur, avait prononcé les paroles que voici :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Votre présence à la belle cérémonie qui vient de prendre fin sur ces rites séculaires, si bien faits pour exalter la dignité épiscopale, mérite toute la reconnaissance du Vicaire apostolique de Phat-diêm et de son coadjuteur, toute la reconnaissance aussi de tout ce peuple chrétien, soucieux d'unir dans son respect le Représentant de l'Autorité temporelle et les Représentants de l'Autorité spirituelle.

Vous êtes venu me conférer les insignes de ma récente promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, l'ordre à jamais célèbre depuis les jours de Napoléon I^{er} et illustré par une longue suite de savants, de soldats intrépides, de légistes éminents, de travailleurs acharnés, d'inventeurs émérites. Je vous suis profondément reconnaissant de cette double attention : votre présence au sacre du nouvel évêque, votre soin délicat de ne vous en remettre à personne pour m'apporter ses insignes avec ce faste militaire qui rehausse magnifiquement nos cérémonies.

Laissez-moi remercier tous ceux qui ont bien voulu, en cette occasion, me témoigner, par leur présence, leurs sentiments de bienveillante sympathie : Son Excellence Monseigneur le délégué apostolique, Nosseigneurs les évêques et leurs clergés, les notabilités civiles et militaires, les fonctionnaires français et annamites, les représentants des différentes sociétés et associations.

En me décorant, Monsieur le Gouverneur Général, n'est-ce pas votre œuvre que vous couronnez, votre œuvre à vous, Français d'Indochine ? Car, en ma personne, ne vous est-il pas permis de voir comme l'aboutissement de vos pénibles efforts. J'en ai l'intime conviction : tout ce que j'ai, tout ce que je suis, n'en suis-je pas redevable, après Dieu et sa Sainte Eglise, à la France, ma seconde Patrie. Telle est, en effet, la manière d'agir du Protectorat français en Indochine : vous nous conduisez comme par la main dans les voies de la Vérité et du Progrès scientifique, intellectuel et moral. Et lorsque vous jugez que nous avons suffisamment répondu à vos avances, que nous avons compris les avantages incontestables de vos méthodes, que nous avons fait nos preuves de fidélité et d'attachement à vos idées, alors vous nous donnez un gage de votre approbation, de votre contentement, manière délicate de nous dire : c'est bien ! Oui, c'est bien, vous êtes de ceux qui avez accepté, sans arrière-pensée, de collaborer avec nous à la grandeur de votre Patrie, vous êtes de ceux qui nous la rendent de plus en plus chère, parce qu'en vous nous retrouvons dans leur épanouissement les résultats de nos labeurs.

La Légion d'honneur que je porterai désormais à côté de ma Croix épiscopale, c'est à vous tous, Evêques, Missionnaires, Français de l'Indochine que je la dois, — et à vous aussi, mes chers collaborateurs, prêtres, religieux et

religieuses, catéchistes et simples fidèles annamites dont le dévouement et l'obéissance m'ont si grandement facilité ma tâche. Sans doute, le jour où nos Pères des Missions étrangères nous ont quitté pour porter ailleurs la charrie qui prépare de nouvelles moissons, nous ne pouvions voir arriver, sans une crainte sérieuse de nos responsabilités, l'heure où, selon l'image gracieuse du Psalmiste, la Sainte Eglise cessa par les ailes de ses missionnaires de planer et voleter autour et au-dessus de sa couvée qui grandit et s'emplume, pour la provoquer et l'aider à voler toute seule dans l'espace. Heureusement l'arbre de vie, planté par nos Pères au prix de tant de travaux et de sacrifices, a été solidement planté, il a continué et continuera à produire des fruits abondants et savoureux, qu'ils sachent que, tous ici Annamites, leurs enfants spirituels, nous communions avec eux dans le même amour de l'Eglise, de l'Indochine et de la France.

Monsieur le Gouverneur Général, les jours ne sont plus où nous ne nous connaissions pas. Il est tout naturel qu'un homme aime sa famille et son pays plus que tout autre. Il est vrai aussi que nous pouvons rencontrer dans la vie des amis auxquels nous attachons plus qu'à nos frères de même père et de même mère, et des étrangers que nous estimons et aimons à l'égal et quelquefois davantage que des compatriotes parce que nous leur devons davantage. Je me souviens d'une histoire qui me fut racontée jadis : un bel adolescent se promenait un jour dans les rues d'une grande ville. Soudain ses regards rencontrent un officier supérieur aux manches chamarrées de galons d'or. L'enfant s'arrête, il reste comme en contemplation devant le bel officier qu'il ne connaît même pas. Ce dernier a remarqué le geste si significatif de l'enfant : « Cher petit, lui dit-il, qui te pousse à me regarder de la sorte ? et l'autre de répondre : je voudrais, moi aussi, devenir un jour un bel officier comme vous ». Intrigué et ému par cette confiance si naïve, l'officier prit son jeune interlocuteur en affection, s'occupa de lui, le fit entrer à Saint-Cyr, le suivit pas à pas de sa haute influence jusqu'au jour où il eut le bonheur de voir réaliser l'ambition si légitime de son protégé.

Toute comparaison cloche par certain côté, si néanmoins il me semble qu'il est impossible d'en trouver de mieux adaptée au rapport entre la France et l'Indochine. Le bel adolescent fixant son regard sur les galons du Chef militaire, c'est notre pays ; l'Officier c'est la France. C'est à elle, en effet, que nous avons dit un jour : nous voudrions devenir ce que vous êtes, unis comme vous, forts comme vous, riches comme vous, glorieux comme vous. Alors la France s'est éprise de l'Indochine, elle l'a conduite par des chemins connus d'elle jusqu'à la possession de tout ce dont elle jouissait elle-même et de tout ce qui en a fait la plus admirée des Nations du Monde : ses Savants, ses Missionnaires nous ont mis au courant de ce qui nous manquait dans le domaine des sciences divines et humaines. Ses soldats nous ont protégés ; il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte que sans eux, les Nations de proie auraient déjà jeté leur dévolu sur nos plaines si fertiles, sur les richesses de notre sol, et loin de nous en faire profiter comme nous en profitons maintenant, auraient tout pris pour eux-mêmes, comme nous le constatons avec effroi dans certaines contrées que nous n'osons pas nommer.

A mesure que nous grandissions et étions plus préparés à porter le fardeau toujours lourd des responsabilités du commandement et celui qu'une liberté plus large impose toujours, la France détendait son étreinte et nous confiait notre part dans le gouvernement de nos semblables.

Notre Empereur et notre Impératrice dont la jeunesse presque toute entière s'est passé dans les meilleures familles de France, sont un exemple concret et vivant

pour tout le peuple d'Annam des brillantes qualités de cœur, d'intelligence, de maniement des individualités et des collectivités. Pour la première fois oserai-je affirmer, dans tout le cours de notre Histoire, nous avons des princes, des chefs dignes de leur haute mission et qui, au lieu de baser leur pouvoir sur la crainte imposée à leurs sujets, savent par-dessus tout, sans faire estimer et aimer.

A leur côté, a surgi comme par enchantement toute une agglomération de capacités intellectuelles, douées de tous les dons nécessaires à une collaboration effective et éclairées avec la France, notre bienfaitrice. Juges, avocats, médecins, ingénieurs, journalistes sont venus apporter à l'œuvre commune le secours de leurs aptitudes et de leurs bonnes volontés. Plusieurs parmi eux ont eu aussi leurs jours de récompense où la France leur a dit : C'est bien, désormais nous parlerons le même langage, nous pouvons nous entendre, suivre les mêmes méthodes et travailler de pair au bien général.

Quel sera la part de l'église catholique dans la rénovation de notre Patrie. Elle sera pour nous ce qu'elle a été pour les nations déjà chrétiennes. Nos Gouverneurs Généraux, nos Résidents Supérieurs, nos Chefs de province, nos Chefs d'Armée savent parfaitement quelle est l'influence salutaire, exercée par la foi de leurs ancêtres et la reconnaissance qu'ils lui doivent pour la formation de la mentalité française, dans cet atavisme de loyalisme, de générosité, de justice, de dévouement aux plus nobles causes qui caractérise et caractérise encore de nos jours, sous toutes les latitudes, les fils de France. Ils savaient que rien de stable, de profond, de définitif ne s'établit dans un pays sans le travail intérieur qui transforme l'âme d'un Peuple et la rend capable de ce servir à bon escient du don précieux de la liberté une fois accordée. Mais ils savaient en même temps qu'une croyance ne s'impose pas, que pour être durable et agissante il est de toute nécessité qu'elle repose sur les bases d'une conviction solide et non sur l'espoir d'un intérêt passager, que pour atteindre cette conviction des années d'efforts, persévérants, s'écouleraient ; car la religion est tellement ancrée dans la mentalité d'un peuple que le poète latin a pu dire : « Cujus regio, Cujus religio ; ce que je me permets de traduire ainsi : « C'est par la religion que les peuples se diversifient entre eux ».

Oui, nous en sommes arrivés à cette époque de notre

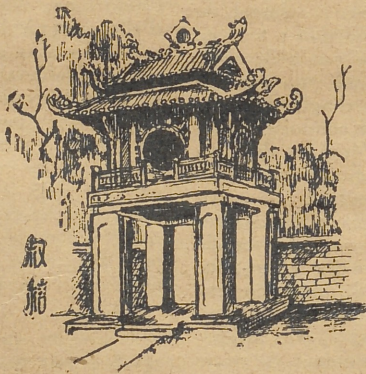
histoire où les forces spirituelles, entrant en ligne avec tous leurs moyens d'action, hâteront la réalisation et la stabilité de l'œuvre entreprise. Mais ne nous faisons pas illusion : la tâche sera longue, les années succéderont aux années avant le triomphe complet tant attendu. Notre carrière ici bas sera terminée depuis longtemps, quand cette heure sonnera, et nous aurons déjà reçu alors, dans l'au delà, une récompense dont les plus belles récompenses de ce monde ne sont qu'une figure.

Quoiqu'il en soit, la Légion d'honneur que je porterai désormais sur ma soutane d'évêque, sera pour moi plus qu'une récompense ; elle sera un encouragement et un enseignement : la Croix blanche qui en forme le dessin principal, se rappellera le sacrifice du Golgota et les leçons qui s'en dégagent, à savoir que rien de grand ne se réalise en ce monde sans le sacrifice, ce sang de l'âme, de la volonté, de l'intelligence, de toutes nos facultés, — la plus belle preuve d'amour qu'un fils puisse donner à son père, un sujet à son Roi, un citoyen à sa Patrie. Au-dessus de la Croix, j'aperçois le chêne rouvre : rouvre signifie la force, le courage, du mot latin *Robur* : la force, le courage pour porter allègrement le lourd fardeau de la charge épiscopale. Puis à côté de la branche de chêne la palme verte, espérance en la victoire future de nos luttes, de nos combats : le tout soutenu par le ruban rouge qui signifie l'ardeur de l'amour qui nous soutiendra par-dessus tout : l'amour de Dieu, l'amour de nos frères, l'amour de notre Indochine, l'amour de la France.

Monsieur le Gouverneur Général, c'est avec vénération, avec reconnaissance que je reçois cette croix que vous me remettez au nom de la France, qui, dans ses tristes jours de deuil, se console en récompensant un de ses fils adoptifs qui l'aime, qui comptait à ses malheurs et qui fait des vœux pour sa prompte reconstruction. Maintenant qu'elle se ressaisit et retrouve son âme vivante, son âme immortelle, son âme chrétienne, nous espérons fermement qu'elle sortira bientôt grandie de son épreuve.

A l'heure des toasts, Mgr Tong prononça une nouvelle allocution.

Une grande journée catholique au Tonkin était terminé.



La Cathédrale de Phát-Diêm

Le portique d'entrée vu du porche de la Cathédrale

La Cathédrale de Phát-Diêm



La Cathédrale de Phát-Diêm



↑ Vue intérieure

Le vieux pont couvert ↓





Le Père SIX
Constructeur de la Cathédrale de Phát-Diêm, mort en 1899



Monseigneur J.-B. TONG



Monseigneur J.-M. PHUNG



S. Exc. Monseigneur DRAPIER
Délégué apostolique du Saint-Siège en Indochine

Les Cérémonies de Phát-Diêm

Le 3 décembre, anniversaire de la mort de Saint-François-Xavier, a eu lieu à Phát-Diêm le Sacre épiscopal de Mgr J.-B. PHUNG, nommé Coadjuteur avec future succession de Mgr. J.-B. TONG, Vicaire Apostolique de Phát-Diêm. — Le nouvel Evêque a reçu sa consécration des mains de S. Exc. Mgr. DRAPIER, Délégué Apostolique. — Après la cérémonie, l'Amiral DECOUX, qui y avait assisté, a remis solennellement à Mgr. J.-B. TONG la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

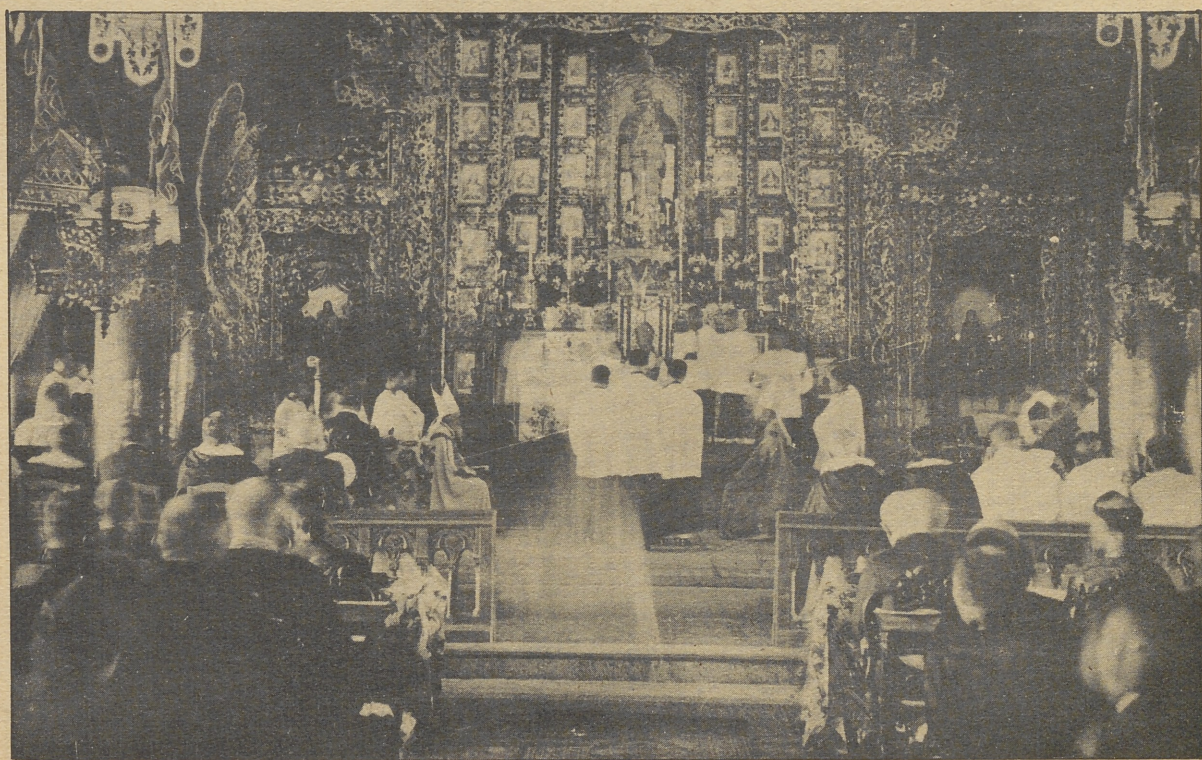


Le Sacre de Monseigneur J.-M. PHUNG



Mgr. J.-B. TONG, vicaire apostolique de Phát-Diêm, accueille l'Amiral DECOUX à son arrivée.

Ci-dessous. — Pendant le Sacre

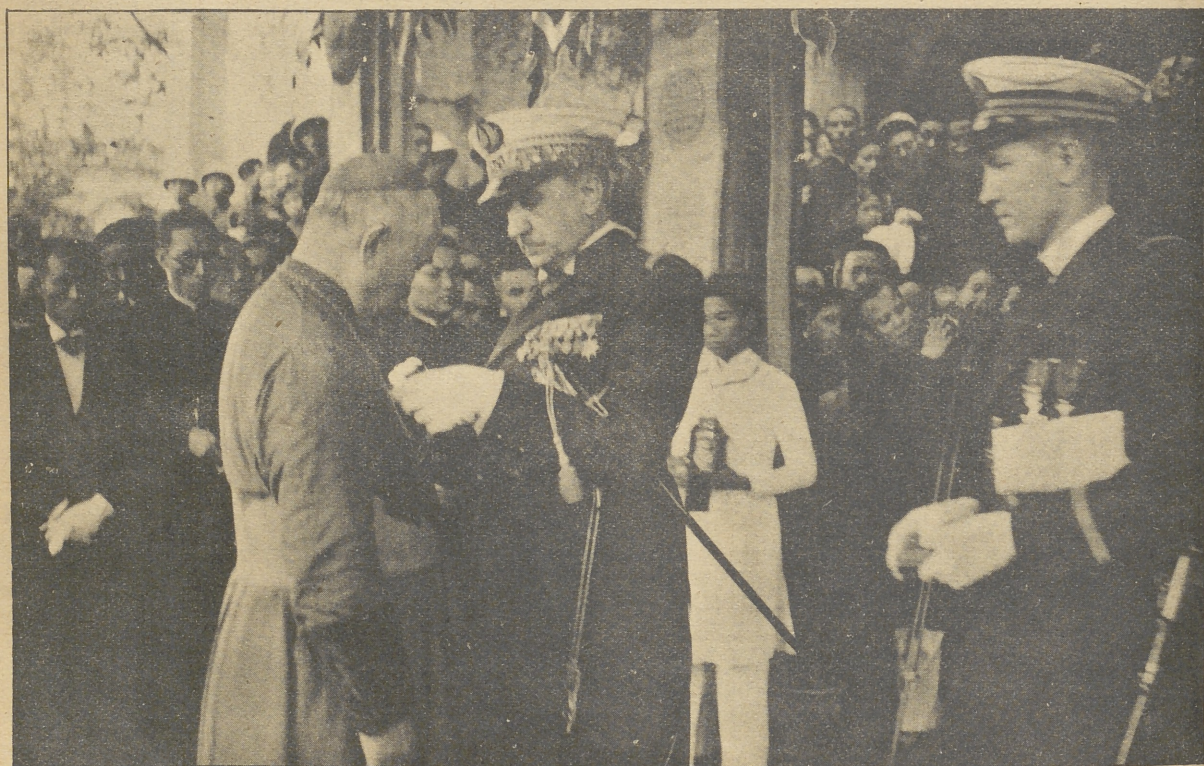


Le Sacre de Monseigneur J.-M. PHUNG



Après le Sacre. — La sortie de la Cathédrale

Ci-dessous. — L'Amiral DECOUX remet la Légion d'Honneur à Mgr. J.-B. TONG



Le Sacre de Monseigneur J.-M. PHUNG



Monseigneur J.-B. TONG lit son adresse

A gauche : Mgr. DRAPIER, Délégué apostolique, et, à sa gauche, M. GRANDJEAN, Résident Supérieur au Tonkin
Ci-dessous : Le Gouverneur Général quitte la Cathédrale



Le Gouverneur Général à Nam-Dinh



Des jeunes filles remettent des fleurs à M^{me} DECOUX

Ci-dessous. — Le salut au drapeau avant la remise de la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur à S. E. LUONG VAN PHUC, tổng-đốc de Nam-Định



LA CHINE ET LE JAPON DEVANT LA CIVILISATION OCCIDENTALE

QUATRE LEÇONS HISTORIQUES, DONNÉES A L'UNIVERSITÉ INDOCHINOISE DE HANOI

par le R. P. HENRI BERNARD, S. J.

Des Hautes Études de Tientsin et du Bureau sinologique de Shanghai,

Conférencier de la Maison Franco-Japonaise de Tokyo,

Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

TROISIEME LEÇON

La Chine des Ming et des Ts'ing (avant et après l'arrivée des Mandchous)

Pour l'empire chinois et, par répercussion indirecte, pour les Etats annamites, l'arrivée des Mandchous à Pékin (1644) est une date décisive. Comme elle coïncide à peu près avec celle de la fermeture définitive du Japon (1639), on peut dire que le milieu du XVII^e siècle marque la fin d'une époque : par exemple, l'Annam des Nguyên, n'ayant guère eu jusque-là des rapports avec la dynastie Ming et étant plutôt resté dans le rayonnement japonais de Faifo, contracte dès lors avec les réfugiés politiques de la Chine une alliance souvent heureuse, tandis qu'à l'autre extrémité du monde influencé par la civilisation chinoise la Corée, nominale-ment soumise aux Mandchous, témoigne par sa fidélité intransigeante aux anciennes coutumes le loyalisme de ses lettrés pour la dynastie déchue. L'étude des infiltrations occidentales du Japon durant la période de fermeture (XVII^e et XVIII^e siècles) nous a montré aussi que l'archipel nippon n'avait pas été sans ressentir les contre-coups du changement de régime sur le continent.

Le moment est donc venu d'essayer de caractériser cette évolution de l'empire chinois. Extérieurement, le cadre administratif et culturel a été préservé avec un soin jaloux par les nouveaux maîtres de Pékin : c'est la même organisation des examens, le choix des mandarins parmi les gradués, le règne paternel du souverain par l'intermédiaire des six tribunaux suprêmes... L'on s'est borné à doubler en chaque poste les titulaires : un Mandchou à côté d'un Chinois ! Une fois de plus le proverbe connu paraît se réaliser : « L'eau des fleuves dans la mer devient salée ». Les Mandchous, comme autrefois les Mongols, se « sinicisent » et, pour les empêcher d'oublier complètement leur vie d'autrefois au grand air, l'empereur K'ang-Hi organisera ces parties immenses de chasse qui

ressembleront plutôt à des expéditions militaires qu'à des promenades pacifiques par monts et par vaux.

Il serait pourtant étrange que la pensée chinoise elle-même n'ait pas été affectée par le nouveau régime ; ce n'est point l'habitude des gouvernants forts de laisser les intellectuels caresser en paix leurs dangereuses chimères ! Le spectacle des « insoumis » de l'intérieur, — lettrés refusant de se soumettre aux nouveaux maîtres, préférant l'obscurité et la pauvreté, l'exil même, aux officielles prébendes —, nous avertit que tout n'est pas aussi placide que le laisserait supposer le calme apparent. Un épisode caractéristique de la fin du XVIII^e siècle nous montre la police impériale à l'œuvre : les compilateurs de l'Encyclopédie de K'ien-Long ont aussi reçu l'ordre d'expurger toutes les publications suspectes, et l'hécatombe inquisitoriale est énorme (plus de 2.000 titres de livres dont on n'a pu retrouver de nos jours que 700 ou 800). Enfin depuis la chute de la dynastie Ts'ing et l'avènement de la République chinoise (1911), les langues se sont déliées de leur mutisme plus ou moins volontaire ; la politique suivie par les Mandchous a fait l'objet d'études systématiques où l'éloge officiel n'est plus de mise.

En ce renouveau des études historiques, sous quel jour apparaissent donc les influences occidentales qui agissaient alors à l'intérieur même du pays, et non plus de l'extérieur comme au Japon de la période de réclusion ? Telle est la question que nous nous posons actuellement. A cette question, je dois en toute loyauté vous dire que la réponse n'a pas encore été donnée définitive par les historiens chinois ; à la différence des savants japonais qui, depuis près de cinquante ans, se sont beaucoup occupés de ce problème pour leur propre pays (Murakami, Anesaki, Shimmura...), les intellectuels de la jeune Chine ne s'y sont guère attachés avec sérieux que depuis une dizaine d'années. D'ailleurs, l'on trouverait chez plusieurs de leurs prédécesseurs certaines suggestions assez précieuses : Liang K'i-tchao, ce précurseur auquel il faut toujours revenir pour comprendre la Re-

naissance chinoise du début du XX^e siècle, l'avait bien noté dans plusieurs de ses articles de revues ou conférences d'universités, mais aucun, ou presque aucun d'entre les chercheurs n'a encore eu le temps de se livrer, pour la Chine, au dépouillement systématique des dépôts d'archives et des bibliothèques d'Europe et d'Amérique. Faute de cette base essentielle, tout ce qu'ils peuvent dire n'est guère qu'opinions personnelles, ou généralisations à vue de pays : avec une pareille méthode, le pour et le contre s'équivalent, il est bien difficile de départager les thèses adverses.

Je n'oserais pas prétendre avoir moi-même achevé le classement et l'analyse de ces monceaux de documents qui attendent une équipe de travailleurs, mais la bibliothèque de Zikawei et plusieurs autres d'Extrême-Orient m'ont permis, je crois, de lire à peu près tout ce qui a été publié sur le sujet. Il en serait résulté pour moi une impression déprimante d'entassement inextricable au travers duquel il serait impossible de se frayer une voie bien dégagée si, à la bibliothèque du Pét'ang, je n'avais trouvé plus de cinq mille ouvrages utilisés autrefois par les jésuites de Chine ; ils sont devenus les points de repère pour s'y reconnaître dans cette matière immense, tout comme les « sources d'idées » analysées par un Villey aident à s'orienter dans l'œuvre de Montaigne, ou les livres de Spinoza inventoriés par le Père Dunin-Borkowski nous font découvrir les points d'attache de son système.

Ce sont quelques conclusions de mes recherches que je voudrais vous présenter aujourd'hui en parcourant successivement trois périodes de l'Empire chinois :

1^o De la mort du Père Ricci à l'arrivée des Mandchous (1610-1644) ;

2^o De l'installation du premier empereur Chouen-Tche à la mort de K'ang-Hi (1644-1722) ;

3^o De l'avènement de Yong-Tcheng à la mort de K'ien-Long (1722-1799).

1^o DE LA MORT DU PÈRE RICCI À L'ARRIVÉE DES MANDCHOUS (1610-1644).

Dans l'ordre des réalisations que nous examinons aujourd'hui, le grand mérite du Père Ricci fut de se former des disciples : Paul Siu Koang-ki, Léon Li Tche-tsao, Michel Yang Ting-yunn... Malgré certaines réflexions un peu désobligeantes de ses compagnons d'armes, il ne crut point perdre son temps à expliquer le b a bā de la géométrie plane à des lettrés chinois, tout surpris de lire un livre dont ils ne comprenaient pas le sens. Par ailleurs les connaissances scientifiques du P. Ricci n'étaient pas fort considérables, justement ce qu'à un jeune religieux intelligent de la Compagnie de Jésus

le Père Clavius avait pu enseigner en marge des études absorbantes de la philosophie et de la théologie, mais le fondateur de la Mission de Chine avait aussi l'humilité de reconnaître ses déficiences et il essayait d'y remédier en se procurant les derniers ouvrages parus en Europe.

Ricci mort, le vide fut immense et les lettrés chrétiens, avec leurs amis sympathisants de l'Académie Tong-ling, cherchèrent comme ils purent à entretenir l'impulsion reçue de lui ; mais la meilleure volonté du monde ne supplée pas aux insuffisances de formation. Siu Koang-k'i et Li Tche-tsao auraient voulu que le Père de Ursis et le Père Longobardo profitassent d'une éclipse mal observée en 1611 pour réformer le calendrier ; le tribunal chinois des astronomes intriguait tant que le projet avorta, et ce fut heureux car, ainsi qu'on le reconnaîtra plus tard, on n'avait ni les hommes ni les livres nécessaires pour une telle entreprise.

À la même époque, en Europe, commençaient à se développer les recherches savantes : notre Peiresc, un peu plus âgé que le Père de Rhodes, en fut un promoteur. L'Académie des Lincei, fondée audacieusement à Rome par le jeune prince Cesi avec trois compagnons (1603), avait eu des débuts difficiles ; en 1610-1611, coup sur coup, elle s'agrégea de nouveaux membres, le sixième était Galilée et le septième son ami, un Suisse de la partie allemande, nommé Schreck ou, en latinisant son nom selon l'usage du temps, Terrentius, médecin déjà fameux, préparant l'édition d'un *Tesoro messicano* des plantes rares du Nouveau Monde. D'ailleurs, les spécialisations n'étaient point encore très développées et un esprit cultivé pouvait posséder « des lumières » sur les branches les plus diverses du savoir. En 1611, quand Galilée fut invité solennellement à répéter ses expériences fameuses avec le télescope au Collège Romain, Terrentius se trouvait à côté de lui et, dans l'assistance le jeune Adam Schall ainsi qu'Alexandre de Rhodes, « mathématiciens du Père Clavius » frémissaient d'enthousiasme tandis que, selon l'expression d'un autre jésuite du temps Grégoire de Saint-Vincent, les professeurs de scolastique déconfits « grinçaient des dents » : n'était-ce pas la ruine du système de Ptolémée ? les neuf cieux de cristal étaient réduits en poudre !

Malheureusement, comme l'on sait, Galilée ne se contenta pas de ces succès d'ordre expérimental. Il eut l'imprudence de provoquer les philosophes et les théologiens à une sorte de combat singulier où tous ses arguments n'étaient pas, assurément, d'égale valeur. Terrentius, entré au noviciat de la Compagnie de Jésus presque aussitôt après la séance mémorable, en exprimait sa gêne au prince Cesi, d'autant plus

que, recruté par un douaisien le Père Trigault pour continuer l'œuvre du Père Ricci, il comptait sur Galilée pour l'aider à réformer le calendrier d'Extrême-Orient. Comme l'a dit Henri Poincaré, « il est plus commode de dire que la terre tourne autour du soleil », et, à cette époque, les démonstrations tentées en faveur de cette thèse étaient moins convaincantes encore que celles d'aujourd'hui. Quand Terrentius, arrivé à pied d'œuvre en Chine en 1622 avec Schall et un peu plus tard Alexandre de Rhodes, voulut s'appliquer au travail délicat de la correction des éphémérides chinoises, ce fut à la théorie intermédiaire de Tycho-Brahé qu'il s'arrêta et il demanda conseil à Képler qui lui répondit par une consultation écrite. On aurait pu choisir plus mal ses parrains ! Par la voie de l'astronomie, c'était la méthode des sciences modernes qui faisait donc son entrée en Chine.

En fait, l'ambition des lettrés chrétiens et de leurs amis était pour ainsi dire insatiable. Ce qu'ils voulaient voir traduits en chinois, ce n'était pas seulement la mathématique avec toutes ses applications pratiques (machines de levage ou hydraulique y compris), mais l'ensemble des connaissances de l'Occident, une véritable Encyclopédie. Le plan en fut esquissé fort clairement dans un mémoire présenté vers 1630 par Paul Siu Koang-k'i au dernier Empereur de la dynastie Ming, Tchong-Tcheng. L'époque était d'ailleurs fort mal choisie pour son exécution. Depuis 1619, les incursions des Mandchous se multipliaient ; en 1630 même, ils venaient camper tout près de Pékin et l'on devait en hâte réparer les brèches des murs. Au dedans, les concussions des Eunuques (le plus célèbre de tous est Wei Tchong-sien) avaient préparé peu à peu l'écroulement de la dynastie nationale. Néanmoins, certaines portions de ce projet grandiose furent réalisées : l'ont eut en chinois les « Conimbricenses » (traité général de philosophie utilisé par Descartes et Spinoza), une somme de connaissances nécessaires aux calculs astronomiques, un manuel de machines de l'Occident (et un autre de l'Extrême-Orient), des traités de Morale, des perfectionnements agricoles, un livre d'anatomie... De tous ces apports légèrement disparates, il filtra quelque chose dans beaucoup des livres à la fin des Ming, non seulement chez les lettrés sympathisants tel que Ye Siang-kao, mais chez ceux-là mêmes qui, pour divers motifs (bouddhisme, conservatisme intransigeant, orgueil national) comme Hoang Tsong-hi et Mei Wei-ting, se refusaient à adopter ces notions insolites en bloc. Ils en incorporeaient une partie, souvent déformée et indigeste, dans leurs collections d'extraits passe-partout (tsong-chou), on l'a constaté par exemple pour les mappemondes ou pour les géographies purement locales. Même la langue

écrite, réservée jusque-là dans son immobilité surannée aux commentaires des livres classiques, commençait à s'assouplir en acceptant des termes nouveaux pour exprimer des idées nouvelles.

La Chine ainsi partiellement occidentalisée rayonnait de plus en plus au dehors, nous l'avons constaté pour le Japon. C'était encore plus sensible au Tonkin où un Père de Rhodes se servait de livres chinois, imprimés à Pékin, pour expliquer le mécanisme des horloges aux Trinh de Hanoi, mais, je ne sais si je ne me trompe, il me semble que le peuple annamite, satellite de la Chine pour l'ensemble de sa civilisation à cette époque, en suivit l'évolution avec un certain décalage ; les communications étaient trop rares (par les ambassades et par les commerçants) pour que l'échange des idées se fit activement. Les missionnaires de ces régions, connaissant peu ou prou les caractères chinois, ne pouvaient guère être que les colporteurs des livres de leurs collègues de Chine, à peine leurs commentateurs.

2° DE L'INSTALLATION DU PREMIER EMPEREUR CHOUEN-TCHE A LA MORT DE K'ANG-HI (1644-1722).

Une tradition presque immémoriale des dynasties successives de la Chine veut qu'à leur avènement elles promulguent leur propre calendrier, en modifiant quelques détails de celui de leurs prédécesseurs. Il ne faut donc pas s'étonner que les Mandchous, se préparant, depuis 1619 surtout, à dominer l'empire chinois, aient prêté une attention particulière aux « hommes d'Occident » qui prétendaient posséder un moyen d'accorder les éphémérides publiées chaque année avec les événements réels du Ciel. La réforme que l'obstination inintelligente des astronomes du Tribunal des Mathématiques de Pékin n'avait permis d'élaborer qu'à titre privé fut adoptée officiellement par la dynastie des Ts'ing dès les premiers mois de son accession au trône. Depuis lors, les pays de l'Extrême-Orient, l'un après l'autre, ont adopté ce calendrier lunaire corrigé en attendant qu'ils y aient substitué le calendrier solaire grégorien.

Le Père Schall connut d'autres succès ; il exerça sur le tout jeune empereur Chouen-Tche une influence extraordinaire qui devait lui valoir des ennemis acharnés à la Cour. Les Mandchous d'alors n'étaient pas des hommes d'études, ils préféraient les longues et rapides chevauchées aux travaux de l'esprit. Quant aux lettrés chinois, les nouveaux maîtres encouragèrent la fâcheuse tendance qu'avait eue cette caste à se cantonner dans l'imitation servile du passé ; l'institution des examens triennaux fut conservée, sinon renforcée, et toute l'application des candidats se dépensa au sté-

rile jeu des compositions littéraires. Une telle organisation ne pouvait à la longue qu'atrophier les capacités intellectuelles de la race ; c'était bien ce que désiraient ses envahisseurs. Pendant que les intellectuels conquis se livraient au patient casse-tête d'ajuster ensemble des caractères harmonieusement choisis, ils n'avaient pas le temps de comploter contre la sûreté de l'Etat. On ne trouvait que chez les insoumis un peu d'indépendance de pensée ; l'école du Han-hio, tant vantée aujourd'hui et ayant trouvé son chemin au Japon dans la Kangaku (je ne crois pas qu'il y en ait eu des traces dans les pays annamites), se composait en réalité de rares personnalités, souvent initiées à quelque mathématique de l'Occident, vivant à l'écart des honneurs. Ce fut par ces irréguliers que se transmit, appauvri, l'élan rénovateur de la fin des Ming. D'ailleurs, dans la mesure où les missionnaires de Pékin mirent leur savoir au service des souverains mandchous, ils perdirent le contact avec ces non-ralliés qui menaient leur vie digne et frugale loin de la Cour.

A la mort de Chouen-Tche (1661), la réaction qui couvait contre les Occidentaux trop appréciés de l'empereur se déclara violemment sous les quatre régents. Dans un procès aux épisodes dramatiques, le vieux Père Schall, à demi paralysé par l'apoplexie, fut conduit chargé de pesantes chaînes devant le Conseil suprême de l'empire et condamné comme les pires criminels à être découpé en morceaux parce qu'il avait troublé par ses sciences maléfiques l'ordre immuable de la vieille tradition (1665). Il trouva dans le jeune Père Verbiest un intelligent défenseur et il recouvra, grâce à des tremblements de terre, assez de liberté pour mourir en paix au milieu de ses trois compagnons laissés à Pékin ; tous les autres missionnaires avaient été à cause de lui reconduits à Canton. La biographie du Père Schall, racontée récemment d'après les documents par un de ses compatriotes de Cologne, a souvent tenté les écrivains d'histoire romancée. Ses écrits et spécialement ses mémoires autographes nous font pénétrer jusque dans l'intimité de la Cour de Pékin avant et surtout après l'arrivée des Mandchous ; à cause de cela, ils sont inestimables, et comme tant d'autres récits de missionnaires, ils nous rendent pour ainsi dire spectateurs de tableaux qui ne figurent plus qu'à l'état d'esquisses décolorées dans les histoires officielles. Les historiens chinois d'aujourd'hui commencent à le comprendre : pour connaître les débuts de la dynastie, rien ne vaut ces observations directes et vivantes.

La remarque est encore bien plus vraie à propos du second empereur mandchou, K'ang-Hi. Ce dernier régna pendant plus de soixante années avec un éclat tel que même les Euro-

péens, n'ayant presque pas la moindre notion des choses d'Extrême-Orient, l'associent spontanément avec Louis XIV, « le Roi Soleil », et Pierre le Grand, le réformateur. Il est un des monarques les plus éminents de cette époque. Celui qui a fait ainsi la réputation de K'ang-Hi, c'est surtout Leibniz, le génie universel et polygraphe ; il en conçut des rêves d'organisation universelle de la terre que nous n'avons pas à redire ici. Nous décrirons seulement ce souverain tel qu'il transparait à travers les lettres des missionnaires (le Père Verbiest surtout) et l'opuscule classique du Père Bouvet (traduit presque mot à mot en latin par Leibnitz). Nous y voyons un adolescent, singulièrement doué, beaucoup plus sérieux que son père et désireux d'apprendre. Dès son accession au trône, à l'âge de quinze ans, il étonne ceux qui l'approchent par la maturité de son jugement. Il a compris l'utilité des connaissances venues de l'Occident, il les veut traduites non seulement en chinois, mais en mandchou, sa langue maternelle, parce qu'elle est plus flexible et plus aisée à comprendre. Il ne se contente pas de lire ou d'écrire ce qu'on lui enseigne, il veut le pratiquer ; une démonstration scientifique ne lui paraît vraiment convaincante que lorsqu'il l'a vérifiée expérimentalement ; comme on dit aujourd'hui, il « met la main à la pâte ». Dans son avidité d'apprendre, aucune étude ne le rebute, pas même le traité abstrait de Logique qui est, pour son usage, préparé par le Père Verbiest.

Ce que l'on n'a pas assez remarqué au moment de discussions trop célèbres en Europe, c'est qu'insensiblement il s'efforça de supprimer le principal obstacle qui retenait son peuple éloigné de la religion occidentale. En 1700, sur la sollicitation des missionnaires de Pékin, il rendit un édit approuvant l'exégèse donnée aux livres confucianistes par le Père Ricci ; le geste était prématuré, car les commentateurs chinois n'étaient pas prêts à s'engager dans cette voie, la prépondérance de Tchou-hi restait quasi absolue et, avec elle, l'immobilité de la pensée officielle devait se perpétuer. Du moins, K'ang-Hi avait-il vu le problème, il en avait cherché loyalement la solution, comme plus tard le fera Gia-Long au temps de Mgr Pigneau de Béhaine.

Du reste, il n'était pas excessivement pressé de communiquer à ses sujets les bienfaits de la science et des arts occidentaux ; il préférerait les garder pour lui-même. Peut-être aussi redoutait-il, en habile politique, les progrès menaçants de l'Occident en Extrême-Orient (au Sud, les navires à Canton et Amoy ; au Nord, les Russes de l'Amour et de la Sibérie) ; il ne fallait pas leur préparer des alliés chez certains mécontents ! En 1711, par exemple, il voulut faire lever selon les procédés les plus modernes

la carte de son empire, mais il n'en fit tirer que de rares exemplaires et il les accapara pratiquement pour le service officiel : il y a quelques années, on en a retrouvé au palais impérial de Moukden les plaques de cuivre gravées et l'on a pu dès lors en opérer un nouveau tirage (les cartes de d'Anville sont issus d'un exemplaire envoyé presque frauduleusement en France).

La Cour de Hué ne fera donc qu'imiter un exemple illustre en favorisant elle aussi, malgré les persécutions anti-chrétiennes, les Pères de Cour. Avec le Père Siebert, médecin et mathématicien, l'Annam, comme la Corée, comme la grande Chine elle-même, possédera, si j'ose dire, « virtuellement » tout ce qui aurait pu le mener, sans crise dangereuse, à la modernisation rationnelle de son ancien passé.

3° DE L'AVÈNEMENT DE YONG-TCHENG A LA MORT DE K'ÏEN-LONG (1722-1799).

Du point de vue qui nous occupe, cette troisième période est assez attristante : non seulement les écrits de la fin des Ming où s'esquissait un début de renaissance sont impitoyablement proscrits, mais tous les espoirs conçus sous K'ang-Hi s'estompent et s'évanouissent l'un après l'autre. Ne parlons pas de Yong-Tcheng au règne d'ailleurs assez court (1722-1732) ; venu par surprise et par intrigue au trône, il ne supporte près de lui les représentants de l'Occident que par déférence pour la mémoire de son père, et aussi parce qu'il a besoin d'interprètes lors des ambassades de plus en plus nombreuses qui manifestent la pression croissante de l'Occident en ces régions reculées. K'ien-Long lui-même, un monarque de la trempe de K'ang-Hi et dont le règne dure aussi longtemps, ne voit plus guère dans les Pères de Pékin que ses amuseurs : un Frère Castiglione ou un Frère Attiret peignent des tableaux pour sa distraction ou la splendeur de ses édifices ; le Père Benoît aménage des jets d'eau dans son Versailles du Palais d'été... : un si triste métier n'est accepté de ceux qui s'y livrent que pour servir de protection à leurs frères se livrant à l'apostolat dans les provinces !

Et pourtant ce sont ces mêmes étrangers qui, à ce moment, jettent les premiers fondements de la sinologie scientifique. Tandis qu'à leur école, l'Europe des « honnêtes gens » et des physiocrates du XVIII^e siècle s'éprend de l'ordre immuable de la Chine, celle-ci, consciente de sa longue supériorité et confiante dans un passé qui ne se survit que par la coutume, dédaigne les sources de renouvellement qui lui sont libéralement offertes. Au Palais Impérial, les Pères Kogler et Pereira impriment, en caractères superbes de xylographie, des traités complets d'astronomie renouvelée : qui est-ce

qui les lit en dehors des employés du tribunal d'astronomie ? et encore ceux-ci ne se contentent-ils pas trop souvent des tables numériques, faciles à employer sans comprendre la théorie ? Les traductions effectuées pour le compte de K'ang-Hi, comme l'anatomie mandchoue de Dionis, demeurent manuscrites, ainsi que la Somme philosophique compilée par le Père Verbiest.

Sans doute, depuis l'arrivée des Portugais, la vogue n'a pas décliné pour les horloges, les automates, les tapisseries..., elle s'est même augmentée dans des proportions considérables, et il n'est pas d'ambassade ou de bateau qui n'en apporte des cargaisons pour les mandarins et pour la Cour ; mais que dirait-on si l'influence de l'Extrême-Orient dans l'Europe du XVIII^e siècle s'était bornée aux chinoïseries de Watteau ou au jardin chinois du Trianon ? L'assouplissement de la pensée vivante, escomptée par les empereurs mandchous à l'aide des examens classiques, n'est que trop bien obtenue ; les lettrés croient avoir atteint au comble de la perfection littéraire lorsqu'ils ont écrit pour la cent millièmes fois leurs lamentations sur l'âge d'or d'autrefois, en phrases soigneusement mesurées. L'encyclopédie de K'ien-Long elle-même, cette entreprise qui n'a été encore égalee par aucune autre de ce genre, consacre en réalité cette immobilisation ou « fossilisation » de l'intelligence : tout ce qui est soupçonné d'être antimandchou en est banni, et ce qui n'est pas conforme à la plus stricte orthodoxie, comme les livres du bouddhisme ou les nobles écrits de Mei-ti, est relégué aux oubliettes, dans les coins perdus de la bibliothèque. Ce qui prime absolument tout, c'est le Sage des sages, Confucius, non point le Confucius original, mais celui des philosophes Song, Confucius étriqué, rapetissé, matérialisé. La Chine, comme écrasée par l'immensité de son passé, n'a point la force de lever la tête pour considérer le présent, ni surtout pour prévoir l'avenir ; dans ce fatras de redites insipides, où se trouve une pensée originale ? Il faut aller la chercher en dehors des cercles officiels, chez ces philologues, — encore des commentateurs du passé —, qui rétablissent patiemment ce qui serait le texte authentique des classiques gravés sur pierre ! Aucune ironie ne peut surpasser l'amertume avec laquelle les érudits de la Chine contemporaine rappellent cette période apparemment si heureuse et, s'ils en veulent tant aux Mandchous, c'est pour avoir brusquement arrêté la renaissance amorcée à la fin des Ming.

Tout l'Extrême-Orient de la fin du XVIII^e siècle suit plus ou moins le sillage de la Chine. J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser du Japon. En dehors de là, il y a la Corée et les pays annamites. En Corée, un tout petit

groupe de patriotes profite des ambassades annuelles pour s'approvisionner, dans le plus grand secret, des livres européens qu'on imprime à Pékin ; ces ouvrages introduits en fraude sont le point de départ d'un mouvement dont l'érudit Kiang Ta-san est le principal héros. Ce début d'essor intellectuel sera paralysé par des dissensions entre les quatre clans héréditairement hostiles. Les maîtres du pays sont antioccidentaux parce qu'antichrétiens.

Dans les pays annamites, l'insurrection des Tay-Son démontre par les faits aux souverains indolents que le temps est passé de l'administration paternelle à la mode de la Chine et, si l'empereur Gia-Long parvient à restaurer son pouvoir, c'est parce qu'au souci profond de garder le plus excellent des traditions nationales, il joint la clairvoyance d'en accepter les modifications nécessaires à l'école des expériences occidentales : fut-il compris par ceux qui devaient, de par leur position, continuer son effort ?

CONCLUSION

La technique des fouilles nous a appris qu'une

sculpture, un bas-relief, un fragment de pierre même, reprennent leur véritable signification quand on les replace dans l'ensemble. L'analyse du détail est vraiment précieuse si elle conduit à la synthèse du tout. Un monument se comprend seulement lorsqu'il est vu dans l'axe, conformément à l'idée de l'architecte.

Or, ce qui nous déconcerte habituellement dans le passé de l'Extrême-Orient, c'est qu'il est extrêmement difficile de découvrir un point de vue d'où on peut l'embrasser d'un coup d'œil. Le bouddhisme, les considérations économiques, les relations politiques avec les nations du dehors... nous permettraient d'esquisser des fragments de cette histoire générale mais, à notre avis, le résultat est encore plus satisfaisant si on envisage les faits de l'Extrême-Orient depuis le XVI^e siècle, dans la perspective des influences occidentales ; c'est ainsi qu'une portion énorme de l'Univers nous redevient, si j'ose dire, « intelligible ». En tout cas, rien ne nous prépare mieux à suivre l'évolution comparée de la Chine et du Japon au XIX^e siècle qui fera l'objet de notre quatrième leçon.



UTILISEZ LE CHARBON DE BOIS, C'EST UN DEVOIR NATIONAL
75 % D'ÉCONOMIE

STANDARD-GAZOGÈNE

Système breveté S. G. D. G. agréé par le Gouvernement Général après de multiples essais
EQUIPÉ VOITURES — CAMIONS — TRACTEURS & MOTEURS FIXES
SYSTÈME SIMPLE, ROBUSTE — GARANTI

RÉFÉRENCES { 63 équipements en Cochinchine
37 équipements au Tonkin depuis décembre 1939

4, AVENUE BEAUCHAMP — HANOI — TÉLÉPHONE N° 884

L'art cambodgien du point de vue social et économique

par G. GROSLIER.

Il faut croire que la suzeraineté que les Thaïlandais prétendent avoir exercée sur le Cambodge n'a comporté aucune entreprise durable, ni provoqué aucun mouvement artistique appréciable, car lorsque le Protectorat se préoccupa de la question, il se trouva devant deux ordres de faits. Quelques arts et industries artistiques d'origine indiscutablement cambodgienne encore pratiqués au Cambodge et d'ailleurs à leur dernier état de résistance avaient déjà disparu complètement du pays voisin : ciselure, tissage des sampots hol, fonte des statuettes, cependant que certaines fabrications thaïlandaises : émaillage et laquage n'avaient pas laissé de trace au Cambodge. Cette absence d'échanges artistiques et commerciaux entre Siam et Cambodge au cours du XIX^e siècle alors que les similitudes du culte et de la domination administrative du Gouvernement thaïlandais ne pouvaient que les favoriser montrent assez les bénéfices que les Khmers retiraient d'un voisinage qui se prétend aujourd'hui fraternel.

Or le Protectorat et le Gouvernement cambodgien ont démontré qu'au contraire l'artisanat artistique local pouvait se développer et possédait un patrimoine national inépuisable malgré la faiblesse qu'il montrait alors dans l'incompréhension où il était laissé. Quelques années suffirent à classer l'art cambodgien parmi ceux que le monde entier apprécie le plus au point qu'au cours de 1939, cet artisanat avait écoulé uniquement à des acheteurs européens plus de 100.000 objets d'art courants d'une valeur de un million de piastres. Il ne comptait en 1918 qu'une trentaine de Cambodgiens ; en 1938, on en voyait, à Phnompenh seulement, plus de six cents vivant largement de leur profession. Il convient de citer cet exemple car il est concret, intéresse directement l'indigène et n'importe qui peut le vérifier.

Comment ce résultat fut-il obtenu ? Par des mesures artistiques et sociales se complétant mutuellement. L'art cambodgien fut seul exploité aussi bien dans ses formes et décors classiques que dans ceux qu'il avait acquis depuis, uniquement sous des mains cambodgiennes et des influences locales. Un organisme spécial re-

cherche la clientèle, assure la propagande, établit la liaison entre le producteur et l'acheteur, groupe celui-là corporativement, ordonne son effort et guide celui-ci en consignant ses besoins. Aucun monopole, car l'artisan capable de satisfaire seul la demande n'est nullement obligé de passer par l'office que contrôle le Protectorat. Bien mieux, « Les Corporations cambodgiennes » sont une société civile, indépendante, ayant son compte en banque : elle ne révèle donc pas de l'Administration. Les Cambodgiens eux-mêmes la gèrent. Des succursales furent créées à Saigon, Singapore, Batavia, Port-Saïd, Honolulu, San-Francisco, Alger, etc... Un magasin permanent fonctionne à Paris depuis 1932. Enfin, par cette organisation, l'art cambodgien figura durant ces quinze dernières années dans plus de cent foires et expositions en Europe et en Amérique où il remporta toujours les plus hautes récompenses. Le mouvement économique annuel qui, au cours de 1918 donnait les chiffres dérisoires de 68 ventes valant 3.890 piastres, montait dix ans après en 1928, à 4.383 ventes valant 51.600 piastres. En 1938, il parvenait à 10.395 ventes valant 83.983 piastres, mouvement, répétons-le, obtenu au bénéfice exclusif des Cambodgiens, car pas un cent ne tomba dans une caisse administrative. On ne fait état ici que de ce qui a été contrôlé par les Corporations. Mais une trentaine de magasins se sont organisés en ville depuis une dizaine d'années. Aussi, peut-on presque doubler les chiffres précédents si l'on veut avoir l'idée de ce que rapporta au prestige et à l'économie du Cambodge la seule reprise de ses arts nationaux. Absolument rien de semblable n'existe en Thaïlande.

Une école d'arts indigènes créée en 1919 a fourni et éduqué depuis, la main-d'œuvre nécessaire à cet essor en le suivant étroitement afin que l'avenir de l'artisan formé soit assuré par une clientèle suffisante. A la même date, fut construit un Musée National que pas un touriste, circulant en Extrême-Orient, n'ignore. Il fonctionne simultanément avec les deux organisations précédentes et contribue dans ses galeries, à assurer la conservation et la sécurité des arts strictement indigènes.

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

LES RELATIONS AVEC LA THAILANDE

Démenti

1^{er} décembre. — Radio-Bangkok ayant annoncé que les Thaïlandais avaient abattu trois avions français, les milieux autorisés déclarent cette information dénuée de tout fondement. Il en est de même des nouvelles antérieures d'origine thaïlandaise concernant des prétendus succès d'ordre aérien.

Nouveaux démentis

2 décembre. — Des informations venues de Bangkok continuent à faire état de prétendues violations du territoire thaïlandais qui seraient commises par des avions, des navires ou des détachements français.

On dément formellement ces allégations, qui paraissent n'avoir d'autre objet que de faire passer pour des représailles les initiatives agressives de certains éléments militaires siamois. Il en est de même des nouvelles de de même origine selon lesquelles les troupes françaises se disposeraient à envahir le Siam méridional.

La Radio de Bangkok prétend que sur le territoire de l'Indochine, les troupes françaises auraient sommairement exécuté des ressortissants indochinois tentant de passer la frontière pour se réfugier en Thaïlande. Il s'agit là d'assertions totalement dépourvues de fondement. En revanche, des religieux et religieuses français expulsés du Siam ont été l'objet, dans ce pays, de la part de certaines autorités, de brimades et de violences inqualifiables.

Personnalités religieuses maltraitées en Thaïlande

2 décembre. — Le 29 novembre, Mgr Gouin, le Père Malaval et la Sœur Ursule, expulsés de la Thaïlande, sont arrivés à Thakhek. Arrêtés par les Thaïlandais, ils avaient subi une incarcération de six heures dans une cage de fer. On ne les avait autorisés à emporter avec eux ni argent, ni effets personnels.

Le lendemain abordait à Savannakhet, le Père Escoffon et la Sœur Yvonne, expulsés d'Ubone. A son passage à Ban-monk, le Père Escoffon avait été publiquement bafoué, gifflé et frappé par les autorités thaïlandaises.

5 décembre. — On donne les précisions suivantes au sujet des personnalités religieuses qui ont été récemment molestées par les Siamois : Mgr Gouin est âgé de 63 ans, Sœur Ursule de 84 ans, le Père Malaval de 67 ans, le Père Escoffon de 69 ans.

Capture d'un avion thaïlandais

3 décembre. — Un avion militaire de l'armée thaïlandaise, ayant pénétré profondément dans le territoire indochinois, a été contraint d'atterrir. L'équipage a été capturé.

Un journaliste hollandais tué à la frontière du Cambodge

4 décembre. — Dans la soirée du 3 décembre, M. Hubert Hermans, correspondant du *Soerabajash Handelsblad*,

qui se rendait d'Indochine au Siam, a été mortellement blessé d'un coup de fusil à la poitrine, alors qu'il se trouvait en territoire cambodgien, au poste-frontière de Poipet. Pensé aussitôt, il est décédé dans l'auto-ambulance qui l'emmenait à Battambang.

Il semble que cet attentat visait le Chef de poste de Poipet. Le logement de ce dernier a été en effet mitraillé quelques heures plus tard par les Siamois, qui de nouveau, dans la matinée du 4, ont effectué des tirs de mitrailleuse sur le même objectif, et fait survoler Poipet par trois de leurs avions venus de la direction d'Aranya.

Encore des démentis

5 décembre. — La radio de Bangkok continue à faire état de prétendus actes d'agression qui, par voie de terre, par voie d'eau ou par la voie des airs, auraient été commis contre le territoire thaïlandais par les troupes françaises.

On continue à démentir ces allégations qui ne reposent sur aucun fondement.

Tous les détails d'apparence précise qui les accompagnent témoignent uniquement de l'imagination désordonnée des rédacteurs de Radio-Bangkok.

Toujours des démentis

6 décembre. — Des nouvelles provenant de Bangkok font état de tentatives françaises de débarquement qui auraient été repoussées par les Thaïlandais sur la rive Ouest du Mékong et dans le Golfe du Siam.

Les milieux bien informés déclarent que les troupes françaises ne sont livrées à aucune tentative de débarquement en quelque point que ce soit. On ignore donc sur quel ennemi ont pu être remportées les victoires que Bangkok énumère avec complaisance.

LES INCIDENTS DE COCHINCHINE

4 décembre. — Pendant les journées du 29 novembre au 3 décembre, les opérations d'épuration ont été poursuivies en Cochinchine dans certains centres ruraux où se sont réfugiés les agitateurs communistes fuyant à l'approche des forces de police. Au cours de ces opérations qui ont été effectuées par les autorités civiles avec le concours de la force armée, quatre émeutiers ont été tués, de nombreux autres ont été appréhendés. Plusieurs notables et agents de police communale, précédemment enlevés par les rebelles, ont été délivrés.

Dans la province de Long-xuyên, des malfaiteurs en groupe ont incendié ou tenté d'incendier quelques maisons de notables, une maison commune et un bureau de poste. Ces individus sont activement poursuivis.

Langson est réoccupée par les forces françaises

2 décembre. — Les troupes japonaises, sous le commandement du Général Matsui (anciennement Troupe Nakamura), ont évacué les régions de Lang-son et les ont rendues aux Troupes indochinoises. Elles s'embarqueront à Haiphong pour une autre destination (*Source japonaise*).

En exécution des accords intervenus avec les autorités militaires japonaises, les forces françaises ont réoccupé Langson et Đông-dang. Le Résident, M. Chauvet, s'est installé à l'Hôtel de la Résidence de Langson (*Arip*).

... EN FRANCE

Trois faits saillants en trois ordres différents, le voyage du Maréchal à Marseille et Toulon la mort tragique de Jean Chiappe et d'un équipage hors pair de la Compagnie Air-France, enfin une intéressante déclaration du Dr Funck, Ministre allemand de l'économie, sur la future collaboration économique franco-allemande.

Le voyage triomphal du Maréchal

On eût pu supposer, étant donnée l'ancienne réputation de sa ville farcie d'indésirables que la population marseillaise aurait réservée au Maréchal une réception courtoise mais sans plus.

Il en fut autrement, puisqu'un véritable déferlement d'enthousiasme monta vers le Chef de l'Etat, sans discontinuité. De même à Toulon et, au retour, à Avignon.

Que déduire de ce dernier voyage sinon que la masse populaire fait unanimement confiance au Maréchal. L'accueil de Toulouse, de Lyon le laissait prévoir. Celui de Marseille, de Toulon et d'Avignon confirme désormais cette hypothèse.

La fin tragique de Jean Chiappe

Une information brutale et pourtant délibérément retardée, car on espérait en haut lieu ne pas avoir à la radio-diffuser au cas d'un heureux aboutissement des recherches, nous apprit la fin tragique de Jean Chiappe.

Nommé Haut-Commissaire pour le Levant, il joignait son poste par avion. La première étape Marignane-Tunis allait s'achever normalement lorsque l'appareil fut attaqué par des chasseurs britanniques et abattu en flammes dans les flots. La radio du bord put lancer le S. O. S. suivant :

— « Sommes mitraillés, appareil en flamme ». Il terminait en situant leur position entre Sardaigne et Tunisie.

Un torpilleur et des avions, envoyés aussitôt sur place, retrouvèrent seulement, le premier, une ceinture de sauvetage inutilisée et quelques débris ; les autres, rien.

Avec Jean Chiappe a aussi disparu un des meilleurs équipages d'Air France. Le prestige de certains de ses membres est tel qu'il suffit de les nommer : Guillaumet, l'ami de Mermoz, héros des Andes et de l'Atlantique-Sud ; Reine, le rescapé de la Mauritanie, Franques, etc...

Jean Chiappe a été cité à l'ordre de la Nation.

« Vivant exemple de courage et dévouement, a été abattu dans le ciel de la Méditerranée alors qu'il allait rejoindre le haut poste de commandement auquel l'avait appelé la confiance du Gouvernement. A trouvé ainsi la fin d'une carrière toute consacrée au service de l'Etat et de la Patrie. »

La collaboration franco-allemande

Le Dr Kuntz a fait à ce sujet une déclaration fort intéressante en raison même de la qualité de son auteur, Ministre de l'Economie du Reich.

— Il ne faut pas oublier, a-t-il précisé d'un ton parfaitement courtois, que dans l'Europe de demain l'industrie française aura sa place.

Le Dr Kuntz a ensuite tenu à souligner la nature des difficultés à résoudre avant de parvenir à la définition précise d'une formule de collaboration franco-allemande. La tâche est hérissée de difficultés ; cela ne doit pas décevoir, au contraire. Aussi bien, un premier pas a-t-il déjà été fait. Il s'agit de la conclusion d'un accord de *clearing* s'étendant non seulement aux deux Métropoles, mais aussi à l'Empire français.

... EN EXTRÊME-ORIENT

Dans Tokio endeuillée, de grandes cérémonies rituelles se sont déroulées en mémoire du dernier « genro », feu le prince Saionji. Ses obsèques furent vraiment nationales. Elles ne consistèrent pas seulement en une grandiose manifestation officielle ; leur vrai sens est dans la douleur exprimée par un tout un peuple. L'Empereur, l'Impératrice, l'Impératrice-douairière s'étaient faits représenter par d'insignes messagers dont les gestes symboliques prouvèrent la haute considération de la Cour pour le défunt...

En Chine, sur le terrain des opérations, les Nippons ont réussi à élargir la zone occupée par leurs troupes au delà d'Ichang — 5^e territoire militaire de Chung-king. Désormais, ce dernier centre, dont l'importance stratégique serait indéniable, servirait à l'aéronautique japonaise de base de départ pour ses incursions sur Chungking et Cheng-tu...

Par ailleurs, l'annonce d'un prêt, doublé à temps, de 50 millions de dollars — ce qui se chiffre donc effectivement par 100 millions — consenti par les Etats-Unis au Gouvernement de Chang-kai-Shek, n'aurait pas autrement ému le Japon. On s'attendrait à une telle réaction de ce genre en réponse directe à l'adhésion de Tokio au pacte tripartite.

D'autre part, on se félicite toujours dans les cercles nippons — ce qui n'empêche nullement la prudence — de l'état particulièrement satisfaisant des relations russo-nippones.

Aux Indes Néerlandaises, les pourparlers hollando-japonais, relatifs à une cession importante de pétrole, pourparlers engagés depuis sept semaines déjà, entreraient prochainement dans une nouvelle phrase d'activité.

... DANS LE MONDE

La guerre anglo-allemande

Le monotone et plus ou moins intensif échange de bombes sur l'Allemagne et la Grande-Bretagne continue avec plus ou moins d'acharnement.

D'une part, Leuna, Stettin, Maunheim, Hambourg, Altona, Kiel, Boulogne, Brest, Lorient ont été visés et touchés par l'aviation. De l'autre, les ruines accumulent à Londres, Birmingham, Liverpool, Bristol, Southamphon et Plymouth...

Le conflit gréco-italien

Les Grecs poursuivent leur avance en territoire albanais. Le Maréchal Badoglio a été relevé de son commandement et remplacé par le Général Cavalliero, dont on ne sait pas grand-chose.

Ce dernier pourra-t-il forcer le destin des armes à lui être favorable ? On sait seulement que de fortes lignes italiennes de résistance ont été préparées beaucoup plus au Nord du théâtre des opérations actuelles...

Tirana, capitale de l'Albanie serait désormais menacée par l'armée hellène. Les prises d'Argyrocastron, de Santi Quaranta, de Premeti appartiennent déjà au passé.

L'horizon balkanique

A en croire les informations, la Bulgarie rechignerait à suivre les desseins germano-italiens dans son secteur, donc à intervenir contre la Grèce. Ce qui déclencherait une intervention de la part de la Turquie, gardienne des détroits.

Ainsi doit-on comprendre que le Roi Boris est vraiment un sage qui sait écouter Berlin et Moscou à la fois, car du Kremlin, aussi, lui souffle-t-on sa conduite.

Les hostilités dans les Balkans pourront-elles se limiter à une guerre gréco-italienne ? C'est possible, du moins... pour l'instant.

LA VIE INDOCHINOISE

L'Amiral Decoux visite Namdinh

Venant de Phat-diêm, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, s'est arrêté à Namdinh pour remettre solennellement à S. E. Luong-van-Phuc, Tông-Dôc de cette province, devant le front des troupes, la croix d'Officier de la Légion d'honneur. Un défilé impeccable suivait cette cérémonie.

Le Gouverneur Général, le Résident Supérieur au Tonkin et leurs suites furent à déjeuner les hôtes de M. Lotzer, Résident de Namdinh. Sous la conduite de ce dernier, ils visitèrent dans l'après-midi les principaux établissements de ce centre de grand artisanat et d'industrie.

Ils furent reçus à la S. F. A. T. E. par M. Robert, Directeur de la Société, qui, employant de 600 à 700 ouvriers indigènes, se consacre, d'une part à la filature et au tissage de la soie et de la rayonne, et, d'autre part, à la sparterie, nattes et tapis-brosses.

La Société Commerciale Asiatique, que son Directeur, M. Eglinger, fit ensuite visiter à l'Amiral Decoux et à M. Grandjean, fabrique, et, en temps normal, exporte des nattes, des tapis-brosses, des divers produits industriels tirés de la fibre de coco, des tapis en poil de chèvre et des tapis de laine, etc... Elle utilise les services d'un millier d'Annamites dans son usine, et de près de 10.000 artisans travaillant pour son compte dans les ateliers familiaux des villages.

M. Benoit, Administrateur-délégué de la Société Cotonnière du Tonkin, accueillit le Gouverneur Général à l'entrée de son usine. Celle-ci, pourvue de l'outillage et de l'organisation technique les plus modernes, se classe au premier plan de l'industrie cotonnière française et étrangère. Son personnel compte 31 techniciens européens et près de 14.000 ouvriers indigènes auxquels elle remet annuellement, en salaires, près d'un million et demi de piastres, tandis que ses achats aux différentes industries locales, ainsi tributaires à leur tour de son activité s'élèvent chaque année à 1.700.000 piastres. En même temps qu'elle dispose de l'équipement et de l'organisation les plus récents, la Cotonnière fait bénéficier ses ouvriers de divers avantages matériels, d'un dispensaire qui a soigné en 1939 plus de 20.000 malades d'une grande cité ouvrière bien aménagée, d'un cercle, pourvu de douches et d'un terrain de sport.

Avant de regagner Hanoi, l'Amiral Decoux s'est arrêté à la Résidence, où il s'est fait exposer par M. Lotzer l'économie des travaux d'hydraulique agricole en cours d'exécution dans la province. Une première tranche, qui vient d'être achevée, malgré les dégâts causés par les typhons, a nécessité la mise en œuvre de 600.000 mètres cubes de terre ; la deuxième tranche portera sur 800.000 mètres cubes. L'ensemble des travaux — protection contre les eaux salées apportées par la marée, assèchement et irrigation — intéresse près de 45.000 hectares dans une région qui compte parmi les plus surpeuplées du delta tonkinois, et on en attend une augmentation de rendement de 20.000 tonnes de paddy par an, représentant une plus-value de 800.000 piastres.

Le Gouverneur Général a tenu à féliciter M. Lotzer pour l'intelligence et l'énergie de son action réalisatrice dans une des provinces les plus lourdes de l'Indochine, puisqu'elle est peuplée d'un million et demi d'habitants.

Une tournée de l'Empereur Bao-Dai et du Résident Supérieur en Annam Graffeuil

Huê, 6 décembre. — L'Empereur d'Annam a effectué le mercredi 4 décembre une tournée dans la province de Ha-tinh, il était accompagné de M. le Résident Supérieur Graffeuil, de Leurs Excellences Pham-Quynh, Ministre de

l'Education Nationale, Directeur du Cabinet civil et Nguyễn-khoa-Ky, Ministre de l'Economie rurale.

Le cortège est arrivé à la Porte d'Annam dans la matinée du mercredi. Il y a été accueilli par le Résident Berthault, Chef de la province et Son Excellence Tônn-that-Côn, Tuân-phu de Ha-tinh.

L'Empereur s'est rendu à Du-loc, pour y inaugurer une digue de protection contre l'eau salée qui intéresse une superficie de 120 hectares.

Le financement de cet ouvrage a été assuré selon une formule devenue aujourd'hui courante en Annam, où les collectivités rurales, comprenant exactement leurs intérêts tiennent à contribuer effectivement aux dépenses de réalisation des travaux dont la rentabilité leur est démontrée.

A la Pagode royale de Ha-tinh, où Sa Majesté s'est rendue ensuite une cérémonie scolaire était organisée en son honneur. Les élèves de toutes les écoles du chef-lieu ont défilé devant le Souverain, à qui ont été présentés les meilleurs d'entre eux.

Le Souverain leur a fait remettre des récompenses sous forme de fournitures classiques.

Dans l'après-midi, à Nghi-xuan, l'Empereur a fait remettre des secours à des familles de marins de la province de Vinh, éprouvées par le dernier typhon.

D'autres sinistres maritimes lui ayant été signalés dans la province de Ha-tinh, il a ordonné de lui nommer les familles les plus nombreuses.

Sa Majesté Bao-Dai et le Résident Supérieur ont visité ensuite la digue de protection rizicole contre l'eau salée qui vient d'être achevée à Dang-gian.

Le financement de cet ouvrage d'art qui intéresse 60 hectares a été assuré selon la même formule que pour la digue de Du-loc.

La tournée s'est terminée par l'inauguration de la nouvelle école de Nghi-xuan, où Sa Majesté, devant la population nombreuse s'est fait présenter et a récompensé les meilleurs élèves.

Le Résident Supérieur, accompagné du Ministre de l'Education Nationale et du Résident de Ha-tinh, a profité de son déplacement pour inaugurer à Nghia-yên la nouvelle école primaire supérieure de la Mission, qui comporte un effectif de 250 élèves.

Reçu par le Père Lantrade, le Chef du Protectorat a visité cet établissement et, en réponse à l'allocution du Père Lantrade, a formulé ses félicitations pour la belle réalisation et ses vœux pour le succès de cette œuvre scolaire.

Nominations au Conseil de Gouvernement

Sont nommés membres titulaires du Conseil de Gouvernement : S. A. R. le Prince Suramarith, Ministre de l'Economie nationale, pour le Cambodge, LL. EE. le Vo-Hiên Hoàng-trong-Phu, Tông-dôc en retraite, pour le Tonkin ; Thai-van-Toan, Ministre de l'Intérieur, pour l'Annam ; Tiao Souvannarath, Directeur des Finances et des Travaux publics du Royaume de Luang-prabang, pour le Laos ; M. Doãn-huu-Chung, Dôc-phu-su en retraite, pour la Cochinchine ;

Sont nommés membres suppléants : LL. EE. Hô-dac-Khai, Ministre des Finances, pour l'Annam ; Penn, Ministre de la Justice, pour le Cambodge ; Vi-van-Dinh, Tông-dôc de Ha-dông, pour le Tonkin ; MM. Tran-van-Mi, Dôc-phu-su en retraite, pour la Cochinchine ; Thai-Phao, chaomuong Sam-neua pour le Laos.

M. Cousin, Directeur des Finances de l'Indochine

Un décret du 28 novembre désigne comme Directeur des Finances de l'Indochine, M. Cousin, Inspecteur des Finances, précédemment Directeur du Contrôle Financier.

M. Jean Cousin est un spécialiste des questions financières.

Né à Nancy le 9 avril 1892, licencié en droit, il a fait

la guerre de 1914-1918 sur le front de France où quatre fois blessé, il a été l'objet de trois citations, et a été décoré de la Médaille Militaire.

Inspecteur des Finances en 1920, chargé de missions aux Cabinets des Ministres des Finances Lasteyrie et François-Marsal (1922-1924), Chef-adjoint du Cabinet du Ministre des Finances Caillaux (1926), attaché à la Direction du Budget au Ministère des Finances, Contrôleur financier des Mines de la Sarre (1929), M. Cousin a été nommé en 1934, Directeur des Finances de l'Indochine.

Directeur au Commissariat Général à l'Information de novembre 1939 à février 1940, il est revenu en Indochine à la tête du Contrôle financier, poste qu'il occupait encore lorsqu'il a été appelé à prendre à nouveau la direction des Finances de la Colonie.

M. Cousin est Officier de la Légion d'honneur.

La mission économique Indochinoise quitte Saigon

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu de M. Jean Cousin, Inspecteur des Finances, Directeur des Finances, Chef de la Délégation indochinoise aux prochaines négociations économiques de Tokio, le message suivant :

« Réunis au moment de leur départ, les membres indochinois de la Mission économique vous adressent l'expression de leur respectueux dévouement. Ils puisent dans la confiance que vous leur témoignez l'espoir d'une action heureuse et fertile dans les négociations prochaines. »

Les O. N. S. en France

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Travail et le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies ont chargé M. Bui-quang-Chiêu, Délégué de la Cochinchine, d'une mission d'inspection dans les camps de travailleurs indochinois actuellement en France.

Ces travailleurs avaient été recrutés dans les territoires de l'Union Indochinoise et envoyés au nombre de 20.000 environ en France, pour y être employés dans les établissements travaillant pour la défense nationale.

L'Armistice ayant eu pour conséquence d'arrêter ces fabrications, les travailleurs indochinois ont été répartis dans des camps établis dans le Midi de la France : à Nîmes, à Marseille, à Bergerac, ainsi qu'à Vichy.

L'organisation de ces camps est parfaite.

Pour les prisonniers de guerre

L'Administration des P. T. T. fait connaître que la réglementation applicable aux paquets-poste et aux colis postaux adressés aux prisonniers de guerre est actuellement la suivante :

a) Prisonniers de guerre en Allemagne (stalag ou oflag) et en Alsace-Lorraine (frontsalag n° 210 à 213). — Il peut être adressé à ces prisonniers : soit des paquets-poste jusqu'à 1 kilogramme, soit des colis d'un poids maximum de 5 kilogrammes, sans limitation de nombre ;

b) Prisonniers de guerre en France occupée (frontsalag autres que les n°s 210 à 213). — Il ne peut être adressé chaque mois, à ces prisonniers que : soit un colis postal du poids maximum de 5 kilogrammes, soit deux colis postaux d'un poids maximum de 2 kilogrammes chacun, soit deux paquets-poste d'un poids maximum de 2 kilogrammes chacun.

Aux avis de l'École Française d'Extrême-Orient

Le R. P. Henri Bernard, des Hautes Etudes de Tientsin et du Bureau sinologique de Zi-ka-Woi, a fait le 2 décembre, au Musée Louis-Finot, pour la Société des Amis de l'École Française d'Extrême-Orient, une conférence sur « Le conflit de la religion annamite avec la religion d'Occident à la Cour de l'Empereur Gia-Long ».

Le conférencier prend pour point de départ le problème de conscience qui se posa pour le jeune prince Canh lorsqu'à son retour de France, il refusa d'aller, selon la coutume, se prosterner devant l'autel de ses ancêtres. Cette rupture éclatante avec un passé respectable étonna et contrista vivement son père, l'empereur Gia-Long, qui s'en ouvrit avec une entière franchise à son ami et confident, Mgr Pigneau de Béhaine. Celui-ci, à son tour, fut extrêmement troublé par les considérations fort raisonnables du Souverain et des grands mandarins, et il fut ainsi amené à reprendre pour le compte de la religion ensuite l'examen des problèmes qu'il avait cru définitivement résolus par les décisions de Rome dans la célèbre controverse des Rites chinois et malabares. Le résultat de ses réflexions nous est parvenu dans une abondante correspondance, conservée aux Archives des Missions Étrangères de Paris et éditée par son diligent bibliothécaire, le Père Launay.

Le Père Bernard, dans sa conférence, a voulu se servir de cet exemple pour faire comprendre la nature des décisions récentes du Saint-Siège pour les diverses nations d'Orient (Shintoïsme du Japon, culte de Confucius en Mandchoukuo, rites confucianistes de Chine, rites malabares dans l'Inde), sans parler d'autres régions telles que le Congo-belge pour les cérémonies funèbres dites matanga.

Successivement, il a donc montré ce que fut la religion de l'Annam et du Tonkin dans la tradition des anciens missionnaires (les Pères Boris et de Rhodes en particulier), puis il a sobrement caractérisé les cinq attitudes des missionnaires en présence des rites proprement sino-annamites (compliquées par les préoccupations d'écoles en Europe), et enfin il a exposé en ses traits essentiels le plan de l'Empereur Gia-Long et les réflexions de Mgr Pigneau de Béhaine (le plan de l'Empereur était tout en proscription énergiquement la magie, l'astrologie judiciaire, l'idolâtrie, de déclarer officiellement que le sens des cérémonies envers les défunts était devenu purement civil et politique ; les réflexions de Mgr Pigneau de Béhaine s'inspiraient des pratiques analogues qui étaient usitées pour les rois de France après leur décès, sans qu'il s'y trouvât aucun soupçon de superstition).

Contrairement aux théories « fixistes », la ligne de démarcation entre ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas peut se déplacer, et à certaines conditions dont l'Eglise seule est juge certains rites qui étaient d'abord interdits par l'orthodoxe catholique ont pu devenir inoffensifs et par conséquent acceptables. Telle fut la position de Mgr Pigneau de Béhaine à propos des cérémonies sino-annamites.

A l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme

L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme a tenu séance à l'Institut anatomique le 3 décembre, sous la présidence de M. Coëdès. Le Dr Nguyễn-xuan-Nguyễn a présenté une canne divinatoire achetée à Paklay, Laos. Cette canne est ornée de diverses figures pirogravées. La première est celle d'une tablette divinatoire analogue à celles qui ont été étudiées précédemment par M^{lle} Colani et le P. Laubie. Les autres représentent sept animaux correspondant aux sept jours de la semaine. Cette canne sert à déterminer pour chaque jour le moment et l'orientation fastes.

M. Goloubew, dans un bref exposé, a étudié les fragments d'une gigantesque statue de bronze, exhumée par M. Glaize, Conservateur d'Angkor, au Bary occidental, en 1936. Cette statue représentait le dieu brahmanique Vichnou dans l'attitude du créateur des Mondes, flottant sur les vagues de l'Océan. Elle voisinait, lorsqu'elle était encore intacte, avec un puits qui semble avoir été aménagé pour recevoir une urne funéraire. Des installations analogues sont connues à Java, à Bali, au Népal.

M. Coëdès décrit une douzaine de cuves en pierre qui ont été découvertes, durant ces dernières années, dans plusieurs des grands monuments d'Angkor. Leur forme

rappelle de très près celle des cercueils cambodgiens actuels. Une rigole d'écoulement percée à leur base, permet de supposer qu'elles ont servi à la dessiccation de cadavres princiers, jouant ainsi le rôle réservé actuellement aux grandes urnes dans lesquelles les corps des princes sont placés avant leur crémation. Il est même possible que ces urnes soient, au point de vue typologique, une simple transformation des anciennes cuves de pierre. En tous cas, la présence de ces dernières dans les monuments d'Angkor est un sérieux argument en faveur du caractère funéraire de ces monuments.

Médailles d'Honneur du travail

Le 3 décembre, au cours de sa visite à Nam-dinh, le Gouverneur Général a remis la Médaille d'honneur du Travail aux dix-sept employés et ouvriers annamites dont les noms suivent :

Médaille en argent : Van-quang-Tiên, préparateur, 25 ans de service, Dinh-van-Coc, aide-magasinier, 25 ans de service (des Distilleries) ; Pham-ba-Dinh, cai-électricien, 16 ans de service, Dang-Tuc, ajusteur, 33 ans de service, Tran-trung-xuan, cai-électricien, 16 ans de service, Nguyễn-du-Thuy, électricien, 32 ans de service, Hoàng-Van, cai de tissage, 26 ans de service, Pham-viet-Khai, ouvrier de tissage, 28 ans de service, Pham-van-Muc dit Quê, cai de filature, 27 ans de service, Nguyễn-thi-Noi, ouvrière de filature, 33 ans de service, Bui-thi-Nhiên, ouvrière de filature, 26 ans de service, et Nguyễn-thi-Tuyên, cai de tissage, 28 ans de service (de la Cotonnière).

Médaille en bronze : Tran-xuan-Tuê, 21 ans de service, secrétaire (de la Cotonnière) ; Tran-xuan-Duan, contre-maître de filature, 16 ans de service (de la Société Commerciale Asiatique), Bui-Ly, cai-mécanicien, 22 ans de service et Tran-van-Duc, cai, 25 ans de service (de la S. F. A. T. E.).

La question de la farine

On sait qu'une série d'arrêtés du Gouverneur Général a réglementé l'utilisation et la vente en Indochine de la farine de froment. Ces dispositions étaient imposées par les difficultés de réapprovisionnement nées, directement ou indirectement, de la guerre, et tenant soit à la nécessité de payer en devises étrangères ce produit importé, soit à la rarefaction des transports maritimes.

Ces mesures restrictives ont été prises au début de septembre. Après une expérience de trois mois, il a paru possible, dans l'intérêt du commerce et du public, d'en améliorer le fonctionnement et de les assouplir. Tel est l'objet de trois arrêtés nouveaux, parus le 4 décembre au *Journal Officiel* de l'Indochine, et qui constituent une refonte complète de la réglementation précédente.

Les innovations apportées par ces textes portent sur trois points :

1^o En vue de permettre la libre fabrication des pâtes alimentaires les farines de blé dur importées d'Amérique à cet effet avaient été laissées en dehors des mesures de restriction. Il est apparu à l'usage que cette précaution n'était pas suffisante, car, en fait, les importations de ces farines ont considérablement diminué, par suite de leur prix en dollars et des difficultés de transport ; la fabrication locale des pâtes alimentaires de type européen s'est ainsi trouvée pratiquement arrêtée, sans pouvoir bénéficier des mesures spéciales prises en sa faveur.

La nouvelle réglementation tient compte des quantités de farine relativement faibles nécessaires pour cet usage, et de l'importance des pâtes dans l'alimentation européenne des malades et des enfants ; elle autorise donc de nouveau pour leur fabrication (sous réserve d'un simple contrôle) l'utilisation des farines de froment ordinaire ;

2^o Les arrêtés du mois de septembre avaient provoqué, notamment de la part des commerçants intéressés, diverses demandes d'éclaircissements.

Les décisions prises et les précisions données à ces occasions ont été incorporées à la réglementation nouvelle établie en fonction de l'expérience acquise ;

3^o Il est évident toutefois que celle-ci ne pouvait résoudre ni prévoir les multiples cas d'espèce qui se sont présentés ou qui pourraient se présenter à l'avenir. Jusqu'à présent, ils devaient chaque fois être soumis au Gouvernement général. Cette procédure entraînait des délais de transmission et ralentissait les solutions.

Pour la simplifier et l'accélérer, un des arrêtés du 4 décembre prévoit que ces cas d'espèce, lorsqu'ils ne posent pas de questions de principe et porteront sur des quantités de farine peu importantes, seront résolus par les Chefs d'Administration locale eux-mêmes.

On attend de ces diverses dispositions que, tout en respectant l'actuelle nécessité de réduire la consommation, elles en allègent le poids pour les commerçants et pour les consommateurs eux-mêmes.

La "Vigilante" à Hanoi

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a visité dans la matinée du 4 décembre la canonnière fluviale *Vigilante*, de passage à Hanoi.

Il a été reçu à bord de ce bâtiment par le Capitaine de Corvette, Le Parmentier, Commandant la *Vigilante* et le groupe des canonnières du Tonkin.

Construite à l'Arsenal de Toulon, la *Vigilante* déplace 218 tonnes, elle est armée de pièces de 75 mm. et de 37 mm., ainsi que de mitrailleuses anti-aériennes.

Le décompte en piastres des taxes télégraphiques

Le décompte en piastres des taxes télégraphiques et radiotélégraphiques dans les relations avec les pays étrangers s'effectue en multipliant les tarifs en francs-or par un coefficient provisoirement fixé à un virgule quatre cent vingt-huit (1,428).

Tirage de l'Emprunt Indochinois

Le 75^e tirage de l'emprunt indochinois 1922 a eu lieu ce matin.

Le n^o 40.616 est remboursé par 10.000 piastres.

Le n^o 113.895 est remboursé par 1.000 piastres.

Les 12 numéros suivants sont remboursés par 500 piastres :

16.272 — 20.067 — 24.307 — 36.493 — 44.754 — 49.603 — 50.727 — 51.935 — 71.756 — 71.809 — 77.882 — 83.720.

Tirage de la Loterie Indochinoise

Voici les résultats du tirage de la Série B de la 3^e Emission de la Loterie Indochinoise de 1940 :

Les numéros se terminant par :

75 et 87 gagnent 10 piastres ;
679 — 689 — 180 — 959 — 397 gagnent 15 piastres ;
867 — 467 gagnent 20 piastres ;
4.389 — 8.490 — 1.762 — 3.094 — 5.766 — 5.050 — 2.536 — 9.630 — 1.795 — 0.838 — 2.107 gagnent 50 piastres ;
6.886 — 7.646 — 4.616 gagnent 100 piastres.

Gagnent 1.000 piastres les numéros :

219.365 — 256.979 — 172.262 — 243.884 — 250.995 — 286.395 — 207.000 — 138.866 — 106.027 — 229.013.

Le numéro 207.042 gagne 10.000 piastres.

Heureuses fiançailles

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Suzanne Delsalle, fille du Secrétaire Général du Gouvernement de l'Indochine et de M^{me} Pierre Delsalle avec le lieutenant d'artillerie coloniale Jean Arzur.

Indochine adresse à M^{me} et M. Pierre Delsalle ses sincères félicitations et forme ses meilleurs vœux de bonheur pour les futurs époux.

Les Revues

Vient de paraître le n° 13 de la sérieuse mais excellente *Revue indochinoise juridique et économique*, de notre Ecole Supérieure de Droit. M. Pompéi y publie un *Petit Précis de Procédure Pénale annamite*. M. Vu-van-Hièn, étudiant l'évolution des institutions annamites depuis l'arrivée des Français, traite de *l'Impôt personnel et les Corvées de 1862 à 1936*. M. Pinto commente deux arrêts récents du Conseil d'Etat concernant *La Déchéance quadriennale des Créances contre les Collectivités publiques*. Suivent les habituelles chroniques — répertoires : jurisprudence administrative, par M. Pinto, notes de jurisprudence judiciaire, par M. Olivier, sommaires de jurisprudence annotés, par M. Camerlynck, table des textes parus au J. O. I. C., et, enfin, bibliographie.

La Carrière du Commandant Schertzer

Le commandant Pierre Schertzen, de l'aviation, était né le 20 janvier 1896 à Vaucouleurs (Meuse).

Engagé volontaire le 18 décembre 1914 au 6^e régiment d'artillerie, il est nommé brigadier le 18 mai 1915 et cité pour la première fois à l'ordre du régiment le 30 juin 1915. Nommé maréchal des logis le 1^{er} janvier 1916, il obtient une nouvelle citation à l'ordre du régiment le 21 mai 1916. Blessé à la tête par des éclats d'obus le 30 octobre 1916, il est de nouveau cité à l'ordre de la division.

Détaché à l'école militaire de Fontainebleau le 1^{er} mars 1917, il est promu sous-lieutenant le 25 mai 1917, et cité une nouvelle fois à l'ordre de la division le 20 août 1917. Débarqué à Salonique le 11 novembre 1917, détaché à l'aéronautique militaire, Armée d'Orient, le 20 décembre 1917, breveté observateur en avion le 1^{er} mars 1918, il obtient une citation à l'ordre de l'Armée d'Orient le 2 novembre 1918. Rentré en France, il passe son brevet de pilote le 1^{er} mars 1920. Le 16 juin 1920, il quitte Marseille pour la Syrie, le même jour, il est promu chevalier de la Légion d'honneur. Deux citations à l'armée du Levant viennent récompenser à nouveau sa valeur d'officier. Rentré en France le 2 juillet 1922, il part à l'armée d'occupation en Rhénanie.

Affecté en Indochine le 27 juin 1925, il est promu capitaine le 25 décembre 1927.

Rentré en France en 1935, il est promu officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1936.

Affecté en Chine le 1^{er} février 1938.

Promu commandant le 15 juin 1938.

Il rejoint le Tonkin en septembre 1939 et prend un commandement.

Mort au champ d'honneur le 25 septembre 1940.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— PHILIPPE-GASTON, fils de M^{me} et de M. Paul Fournier, directeur de la C^{ie} des Caoutchoucs du Mékong.

— FRANCINE-HENRIETTE-THÉRÈSE-MARIE, fille de M^{me} et M. Nguyễn-trung-Huy, pharmacien en chef de l'Hôpital Lalung-Bonnaire à Cholon.

TONKIN

— YVETTE-RENÉE-HÉLÈNE, fille de M^{me} et de M. Roger René-Eugène Jessin, canonier (18 novembre 1940).

— RENÉ, fils de M^{me} et de M. Victor Allemand, commerçant à Hanoi (29 novembre 1940).

— MARIE-ANDRÉE-MARCELLE, fille de M^{me} et de M. André-Antoine-Léon Vicaire, commandant, officier de la Légion d'honneur (30 novembre 1940).

— JEAN-XAVIER-PASCAL, fils de M^{me} et de M. Jean-Dominique Casalta, brigadier des Douanes et Régies (30 novembre 1940).

— FRANCIS-JACQUES, fils de M^{me} et de M. Auguste-César Bernard, ingénieur des Mines à Hongay (30 novembre 1940).

— DANIEL-LOUIS-GUSTAVE, fils de M^{me} et de M. Maurice Bierron, maréchal des logis à Lang-son (1^{er} décembre 1940).

— JEANNE-LOUISE-SUZANNE, fille de M^{me} et de M. Stéphane Tabouillot, agent commercial (1^{er} décembre 1940).

— MARGUERITE-SIMONE, fille de M^{me} et de M. Sabba Kalladjeur, adjudant-chef (2 décembre 1940).

— MICHÈLE-LOUISE-ROSE, fille de M^{me} et de M. Eugène-Barthélemy-François Hamon, maréchal des logis (4 décembre 1940).

— MICHEL-ALAIN, fils de M^{me} et de M. Jean-Louis Bargain, sergent (4 décembre 1940).

Fiancailles.

TONKIN

M^{lle} SUZANNE DELSALLE, fille de M. le Secrétaire Général et de M^{me} Pierre Delsalle avec le Lieutenant d'Artillerie Coloniale JEAN ARZUR.

Mariages.

COCHINCHINE

— M. JEAN SCAWELL avec M^{lle} THÉRÈSE PAULINE, fille de M^{me} et du Commandant Charles Pham, au Cap Saint-Jacques (29 novembre 1940).

— M. JEAN-THOMAS BRONDEAU avec M^{lle} JEANNE, fille de M. Pierre Bodin, négociant à Saigon (30 novembre 1940).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. JACQUES LESPUE, ingénieur, avec M^{lle} GISELE PERGÈRE.

TONKIN

— M. PIERRE-MARIE-ANTOINE FARJON, directeur des Etablissements Descours et Cabaud à Hanoi, avec M^{lle} ODETTE-MARGUERITE BAZIN.

— M. ALBERT ANTOINE, infanterie coloniale, avec M^{lle} NGUYEN-SON à Hung-yên.

— M. RENÉ-CHARLES BRÉCARD, caporal-chef I. C., avec M^{lle} SOPHIE BARRELET.

Décès.

ANNAM

— M. PIANG, caporal au Bataillon des Tirailleurs montagnards du Sud-Annam (3 décembre 1940).

— M^{me} TRIEM-PHI, épouse de second rang de S. M. Cung-Hué (4 décembre 1940).

COCHINCHINE

— M. POURTHIER LOUIS, contrôleur principal des P. T. T. au Cap Saint-Jacques.

— M. LAURENT KAMPER, légion étrangère, à Saigon.

— M. LAM-QUANG-CHIEU, phu honoraire, propriétaire à Long-Phu (22 novembre 1940).

— M^{me} Vve BARBIER, dame comptable des D. et R. de l'Indochine (25 novembre 1940).

— M^{me} TANG-DIEM-LAM née JEANNE BOITARD à Saigon (28 novembre 1940).

— M^{me} Vve CLAUDETTE VIVAUD à Saigon (2 décembre 1940).

TONKIN

— CLAUDE MICHEL, fils de M^{me} et de M. Jean Massé, sergent à Hanoi (29 novembre 1940).

— M. DUONG-MAU-NGOC, rédacteur du journal Trung-Bac Tan-Van (4 décembre 1940).

LES BONNES RECETTES

Tarte au fromage blanc

Il vous faut pour la pâte : 200 gr. de farine, 150 gr. de beurre, 100 gr. de sucre, 2 jaunes d'œufs, une pincée de sel : pour la garniture : 500 gr. de fromage blanc non salé, 1 paquet de sucre vanillé, 100 gr. de sucre, 2 œufs, 2 cuillères d'amandes râpées, 3 cuillères à soupe de raisins de Corinthe et 3 cuillères à soupe de crème fraîche.

Préparez la pâte en mélangeant les ingrédients secs avec le beurre et les jaunes d'œufs ; travaillez quelques minutes et laissez reposer au frais 30 minutes.

A ce moment étaudez la pâte et foncez un moule à tarte.

Mélangez le fromage blanc avec le sucre jusqu'à ce que vous obteniez une pâte lisse, ajoutez les jaunes d'œufs, les amandes râpées, les raisins de Corinthe, la crème et en dernier lieu, les blancs d'œufs battus ferme.

Verser le mélange sur la pâte et laissez cuire à four doux une heure.

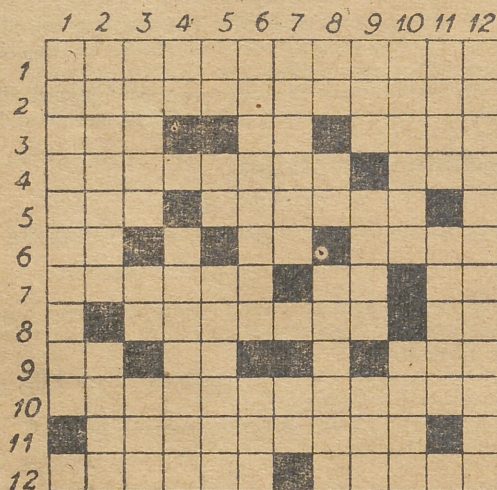
Poulet archidusse

Pour 6 à 8 personnes : un beau poulet bien gras et jeune, 1 kilo de jarret de veau, un bouquet de légumes à pot-au-feu, 1/2 bouteille de Porto, du poivre de Cayenne, un verre de crème double, 2 livres de pointes d'asperges, 2 jaunes d'œufs, sel.

Vous aurez fait un bouillon, avec le jarret de veau et les abatis du poulet et les légumes, salez légèrement. Dans ce bouillon additionné d'un peu de Porto onctueux, vous ferez braiser un poulet, assaisonnez de poivre de Cayenne et d'une pointe de Curry. Lorsque la cuisson sera très avancée et le jus réduit, ajoutez à la crème, puis liez en dernier lieu avec 1 ou 2 jaunes d'œufs. Faire blanchir les asperges à part.

Découpez le poulet, placez les plus beaux morceaux au fond d'un plat creux rectangulaire et assez étroit, leur face lisse tournée vers le fond, disposez les pointes d'asperges tout autour, et masquez le tout avec la sauce. Mettez sur glace. Au moment de servir, démoulez sur un autre plat.

MOTS CROISÉS N° II



Horizontalement.

1. — Gérant.
2. — Genre d'éricacées.
3. — Dans l'île de Ré — Initiales d'un poète bulgare (1850-1921) — Défense.
4. — Entourée de plaques d'acier — Dans « Thiard ».
5. — Interjection — Première partie d'un mot composé désignant un groupe de langues dont le russe.
6. — Initiales d'une association touristique française — Consonne double — Anagramme de venu.
7. — Qui a perdu la tête — Deux lettres de « bave » — Préposition.
8. — Réservé aux enfants — Souvent lu sur une épitaphe.
9. — Il mûrissait les moissons des fellahs — Pronom des deux genres — Détruisit.
10. — Soumises à la doctrine du Rédempteur.
11. — Exécuteras des mouvements.
12. — Vinaigre médical — Beauté rare.

Verticalement.

1. — Malade, alité.
2. — Médecin allemand qui découvrit l'action des arse-

no-benzènes sur une maladie vénérienne — En même temps.

3. — Parfait duplicata d'une personne — Seul — La salutation angélique.
4. — Initiales de deux peintres flamands nés à Anvers — Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de bas en haut.
5. — Fille d'Inachos — Note — Anagramme de « gloire ».
6. — Haïssables — Lue à l'envers.
7. — Dans la Nièvre — Article ou pronom.
8. — Double consonne — Possessif — Crierai.
9. — Commencement d'addition — Peintre d'histoire français (1826-1890) — Claire servant à passer les terres.
10. — Général anglais gendre de Cromwell — Enveloppe des grains.
11. — Cercle — Non rêvée.
12. — Admiration outrée.

Solution des mots croisés n° 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	I	B	E	R	A	T	O	I	R	E	S
2	E	C	A	L	E		I		L	E	S	E
3	X	E	R	O	P	H	A	G	I	E		L
4	I	L		C	U		R	U	O	L	Z	
5	C	L	O	U		R	E	I	N		E	S
6	O	E	S	T	R	E	S			A	R	C
7	L		T	I	E	N		R	A	B	B	I
8	O	P	I	O	M	A	N	E		A	S	E
9	G	L	E	N	E	R		C	I	S	T	E
10	I	E			I	D	A	H	O			S
11	E	B	O	U	L	E	M	E	N	T	S	
12		E	N	S		R	E	S	S	A	U	T

Tous

Ces

procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & C^{IE}

50, Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTÉRIE
INDOCHINOISE**